

PROGRAMME LOCAL

d'insertion et de cohésion sociale

2020

**Commission RSA
de MORTAGNE-AU-PERCHE**

**PROGRAMME LOCAL D'INSERTION
ET DE COHESION SOCIALE
MORTAGNE AU PERCHE**

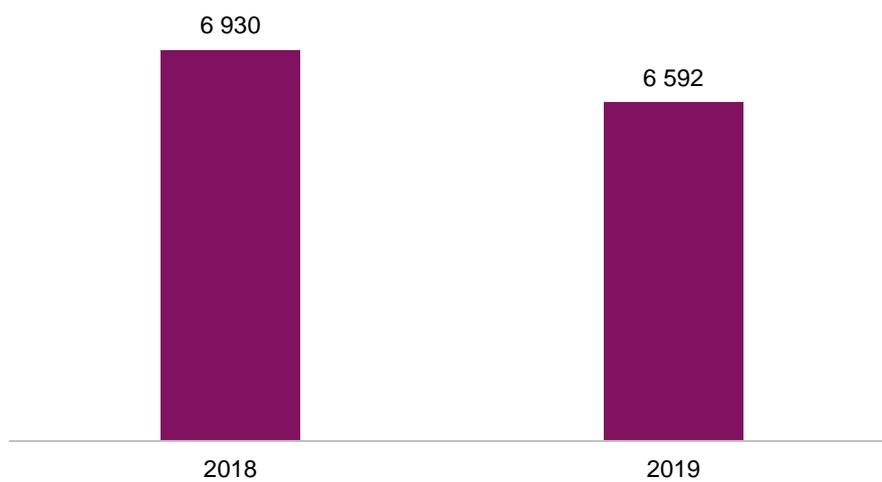
La politique d'insertion du Département, inscrite dans un cadre réglementaire commun à l'ensemble des départements, est déclinée au sein du Programme Départemental d'Insertion (PDI). Depuis de nombreuses années, l'Orne a choisi, pour être proche des besoins territoriaux, de décliner son PDI en Programmes Locaux d'Insertion et de Cohésion Sociale (PLICS) sur chaque territoire de Commission RSA.

LE RSA DANS L'ORNE

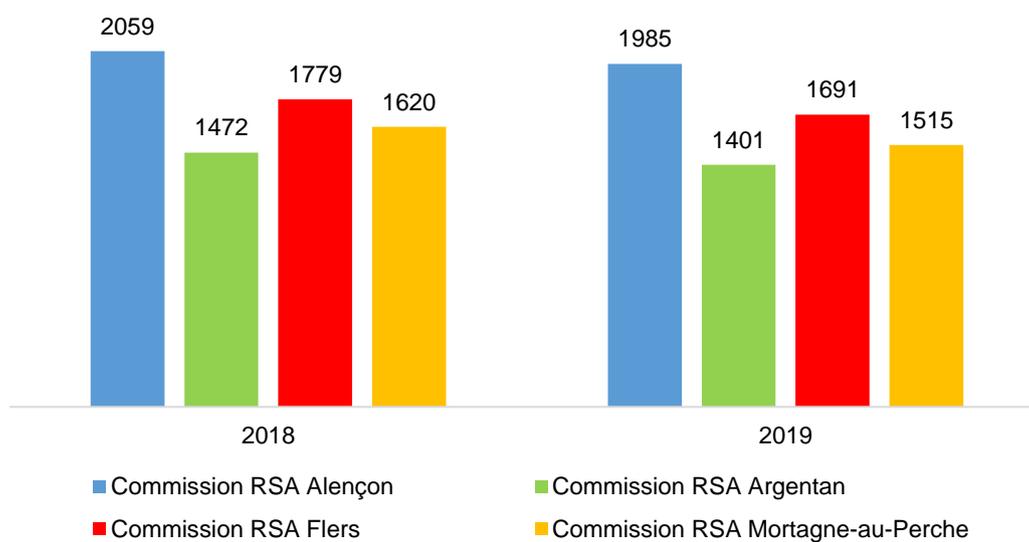
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA

Les bénéficiaires du RSA : nombre de ménages allocataires
(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

Données départementales



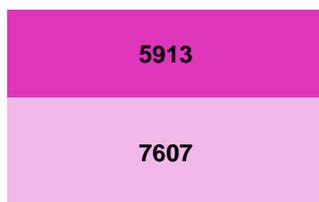
Données par Commission RSA



Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

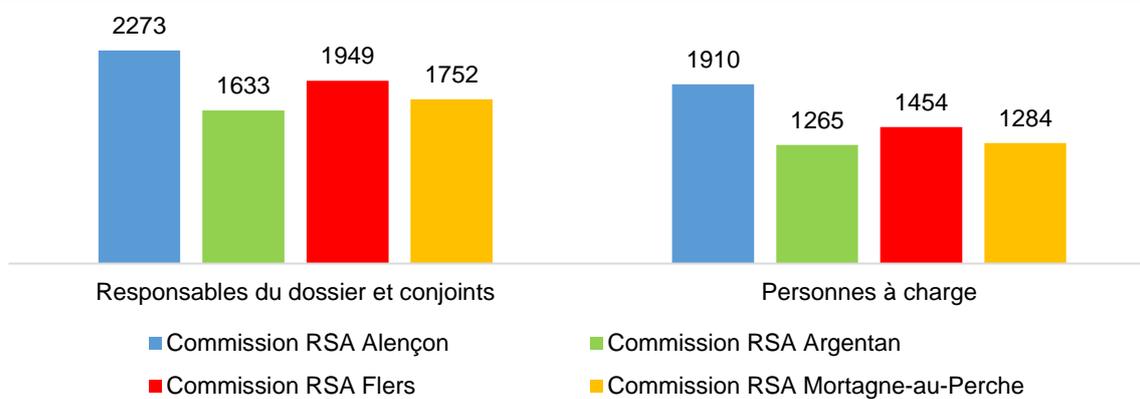
(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

Données départementales

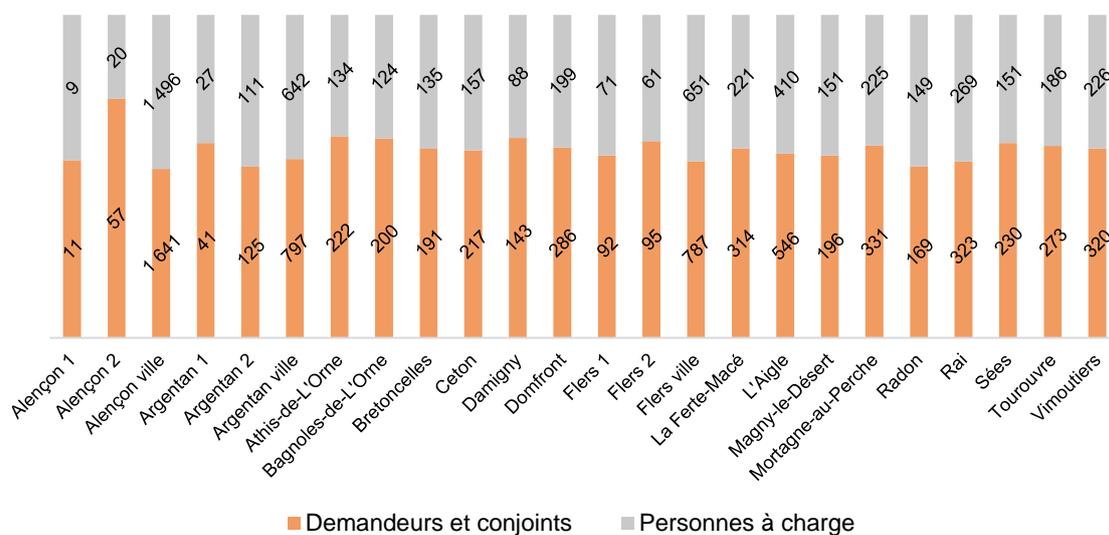


■ Responsables du dossier et conjoints ■ Personnes à charge

Données par Commission RSA



Données cantonales



EN RESUME

Au 30 novembre 2019, le nombre de ménages allocataires du RSA dans l'Orne est de **6 592**. Nous pouvons noter une **baisse de 4,9%** par rapport à l'année 2018.

Concernant les Commissions RSA réparties à l'échelle territoriale :

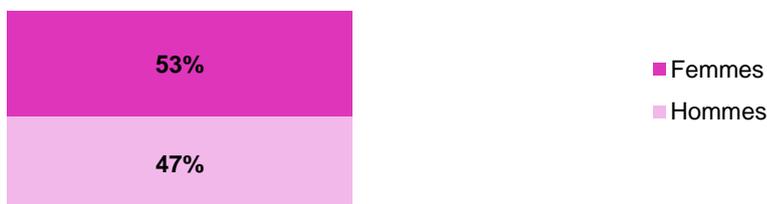
- **Alençon** : on constate une diminution de 3,6 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 ;
- **Argentan** : une baisse de 4,8 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 est à noter ;
- **Flers** : une baisse de 4,9 % du nombre de ménages allocataires du RSA est à noter ;
- **Mortagne-au-Perche** : on enregistre une diminution de 6,5 % par rapport à 2018.

En 2018, le nombre de personnes couvertes par le dispositif RSA dans l'Orne (allocataires, conjoints et personnes à charge) est de 13 520 personnes. Rapporté aux 285 300 personnes résidant de manière principale dans le département de l'Orne, le dispositif RSA couvre donc **4,74% de la population départementale**.

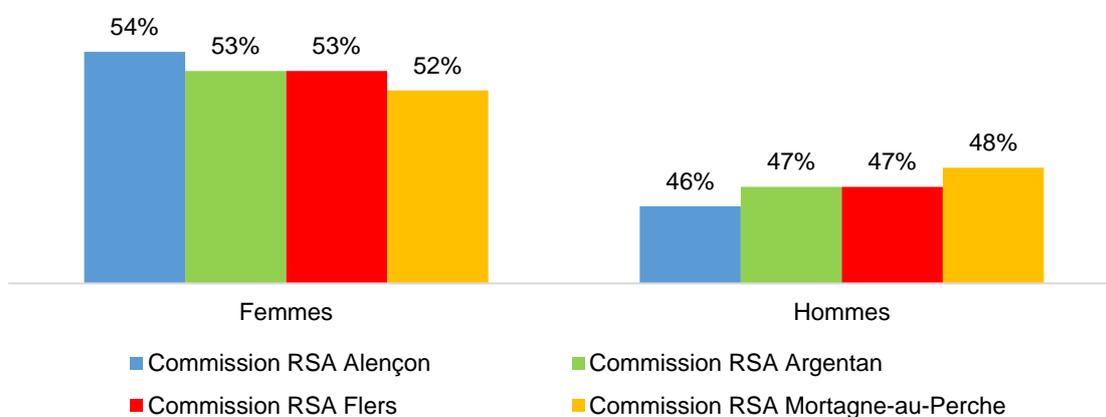
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

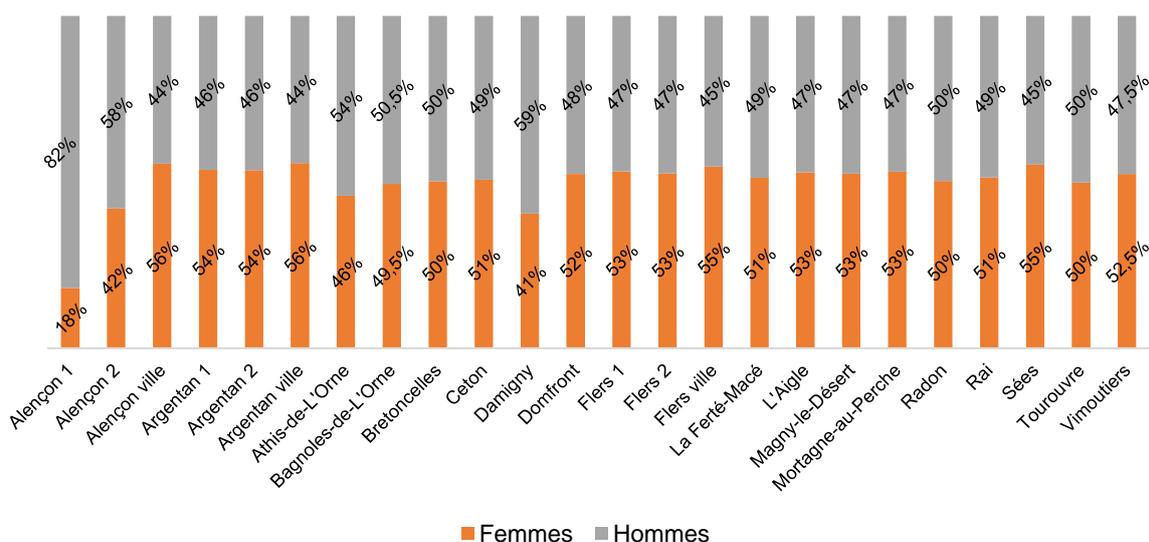
Données départementales



Données par Commission RSA



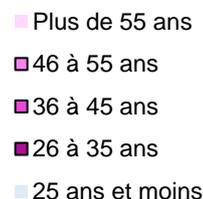
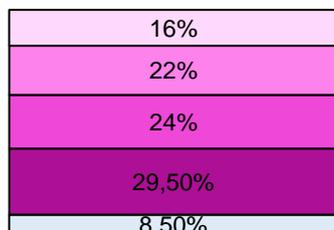
Données cantonales



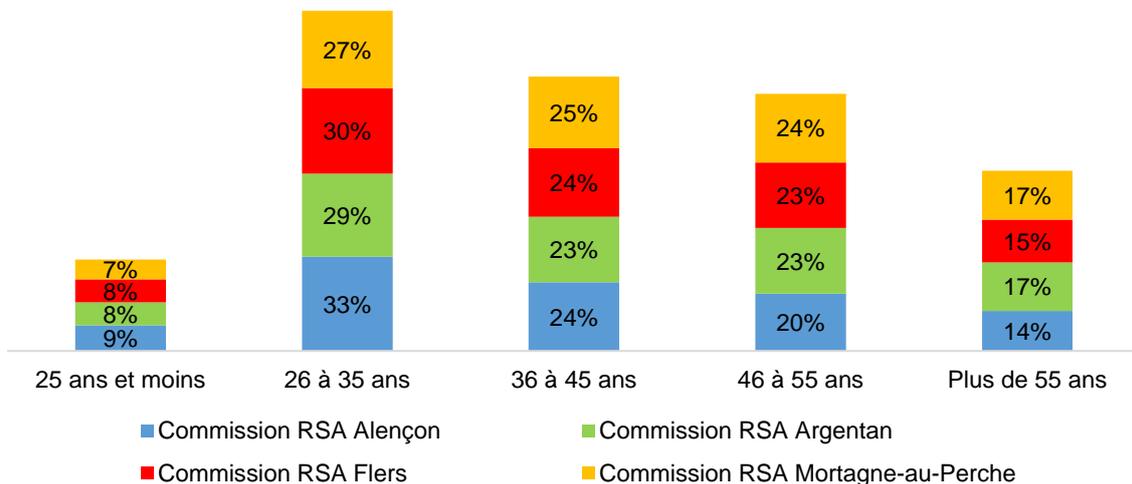
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

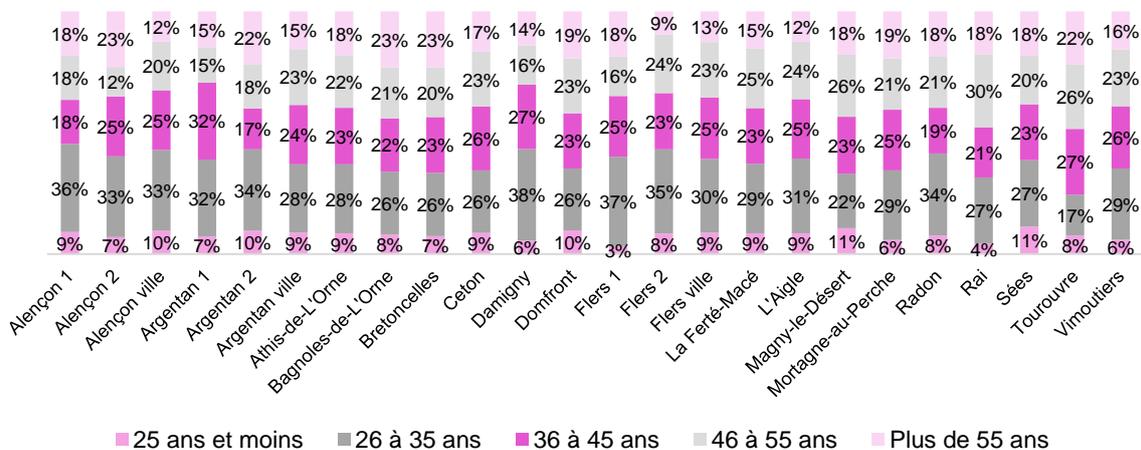
Données départementales



Données par Commission RSA



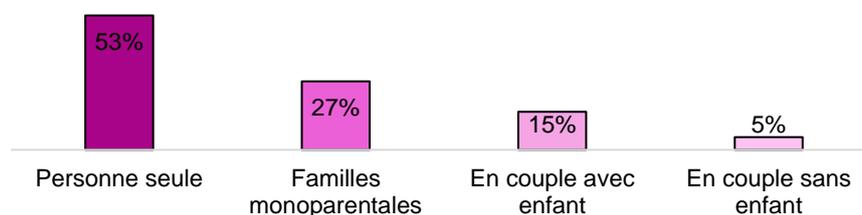
Données cantonales



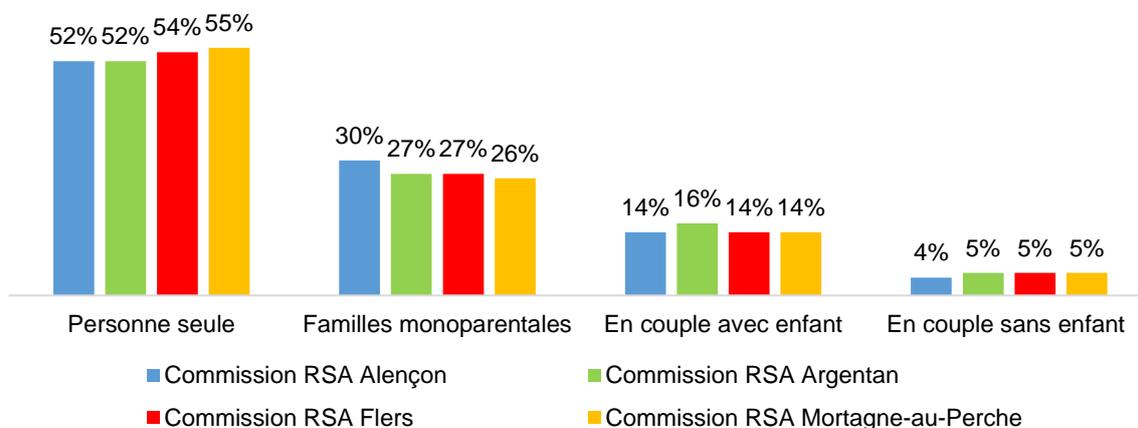
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

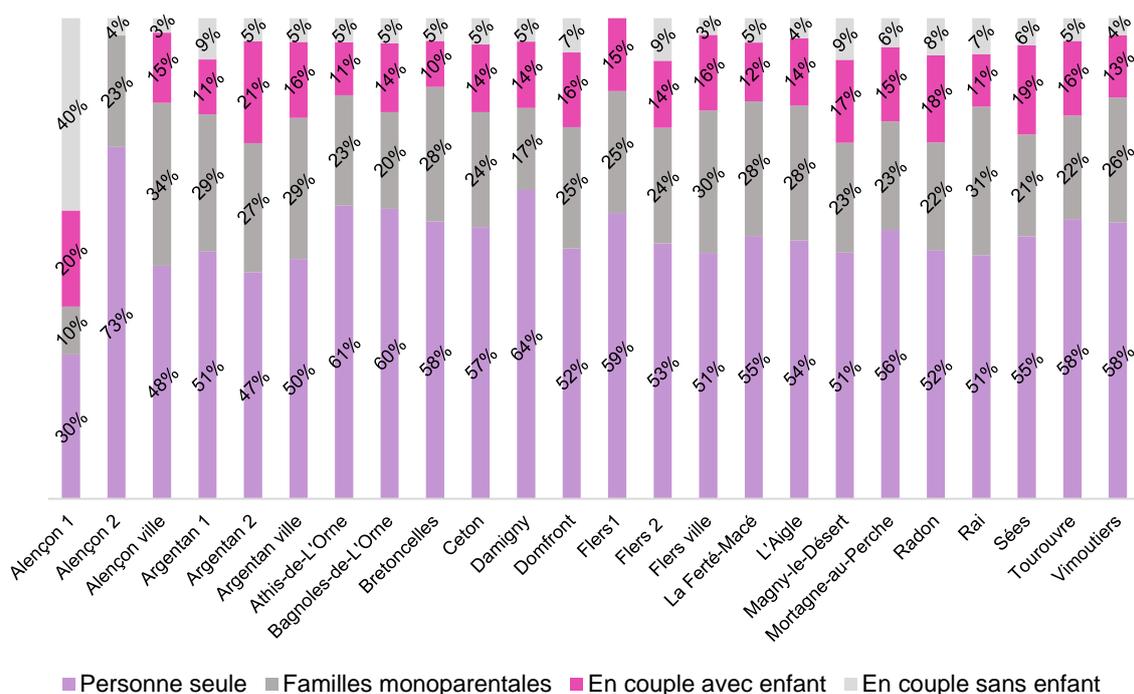
Données départementales



Données par Commission RSA



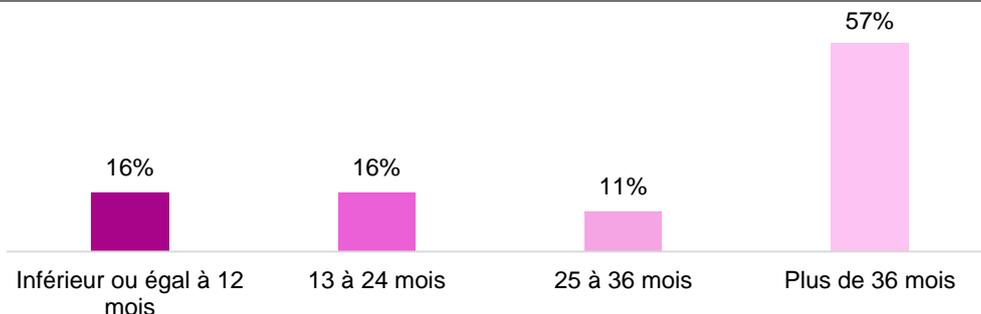
Données cantonales



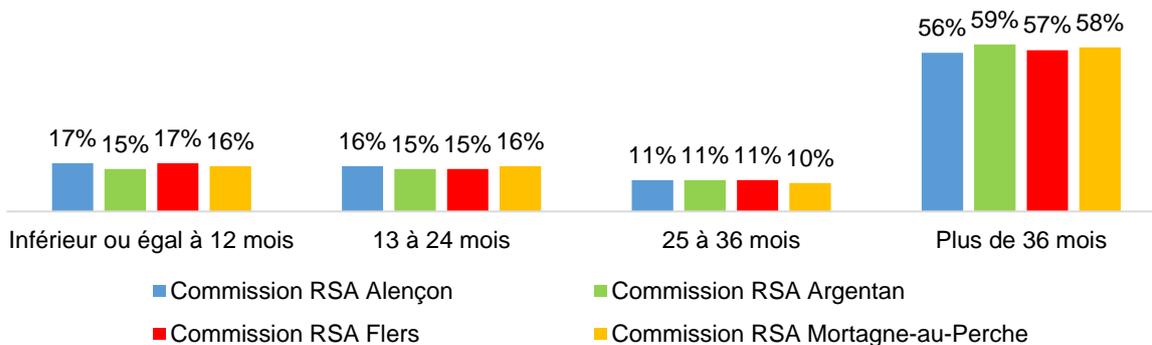
Les bénéficiaires du RSA la répartition par ancienneté

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

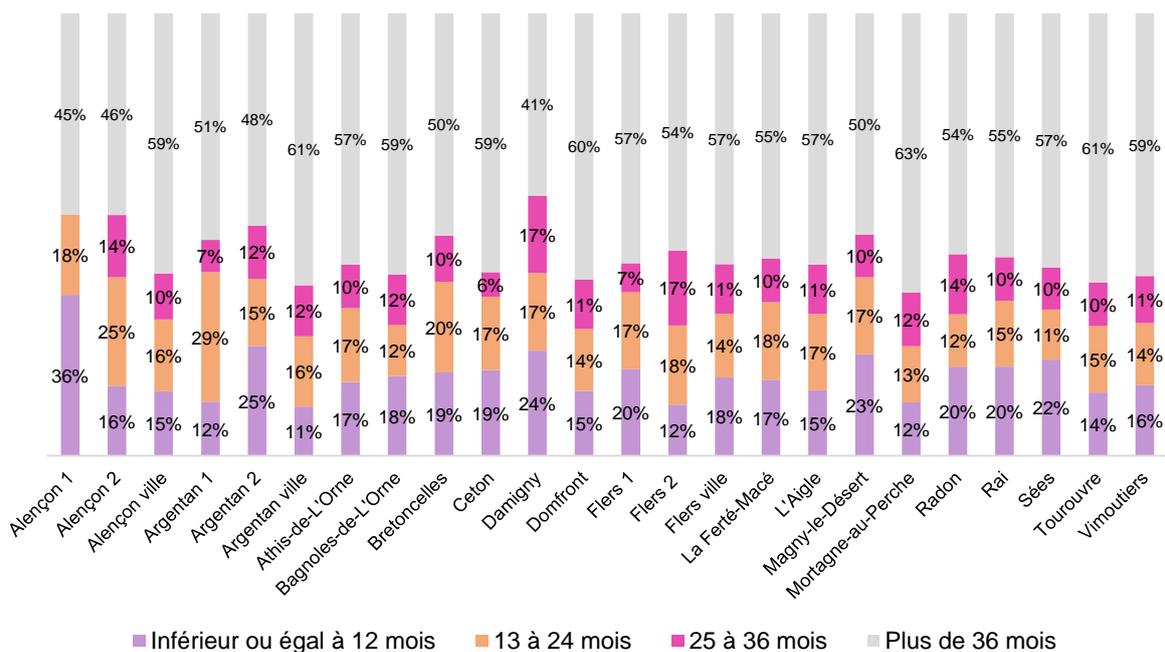
Données départementales



Données par Commission RSA



Données cantonales



EN RESUME

Concernant la répartition par sexe des bénéficiaires du RSA, nous pouvons noter que **53% des personnes sont des femmes et 47% des hommes.**

Si l'on observe la répartition des bénéficiaires du RSA par âge, nous pouvons noter que la **part des 26-35 ans représente 29,5%** des bénéficiaires du RSA dans l'Orne, contre 8,5% des plus des 18-25 ans.

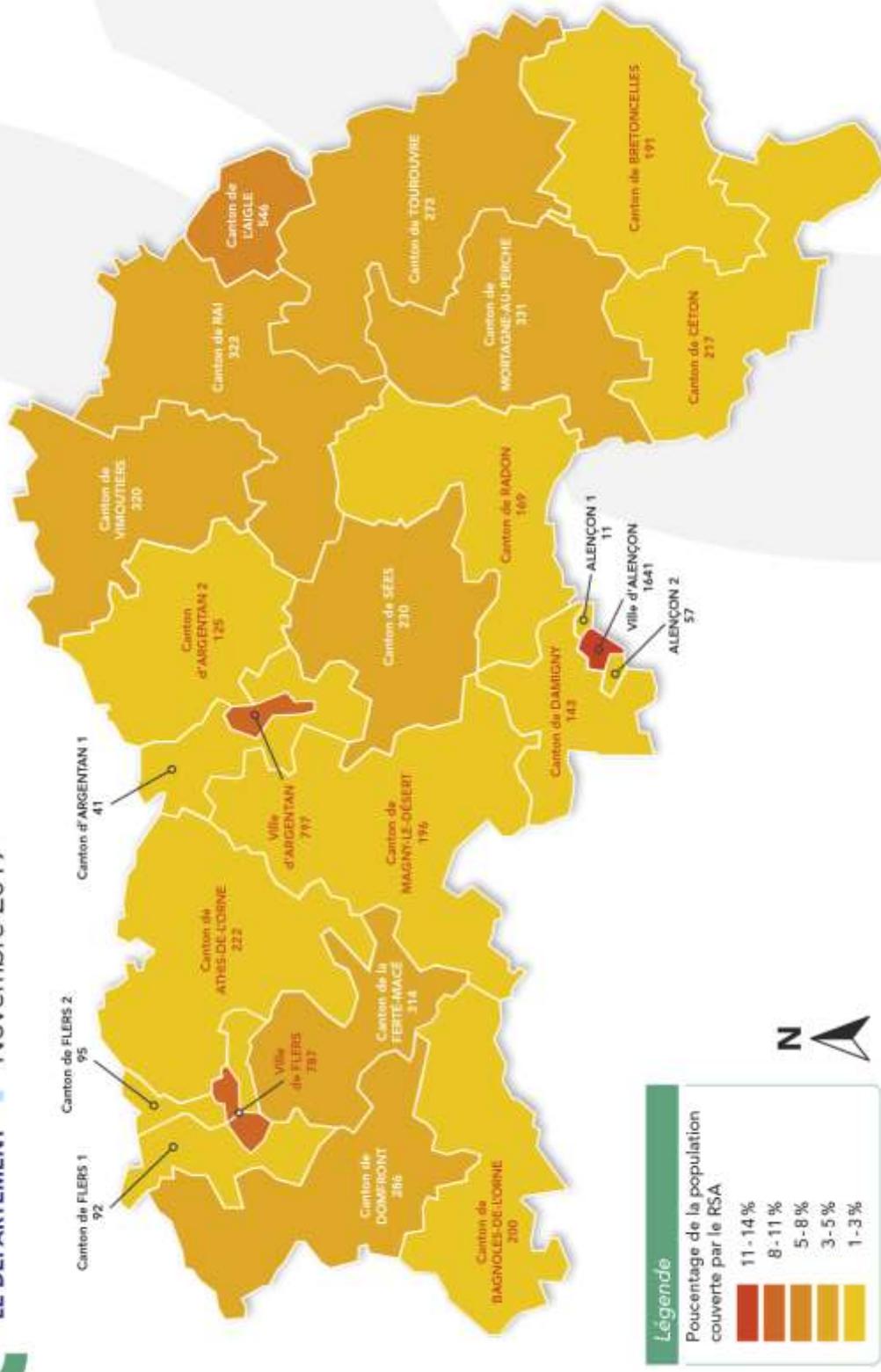
Les personnes allocataires du RSA les **plus représentées** sont les **personnes seules** (53%) et les **familles monoparentales** (27%).

De manière significative, **57% des personnes sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 36 mois.** Cette donnée est sensiblement « uniforme » sur les différents territoires ornaï. La part des **personnes bénéficiaires du RSA depuis moins de 24 mois** pour le département de l'Orne est de **32%**.

I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

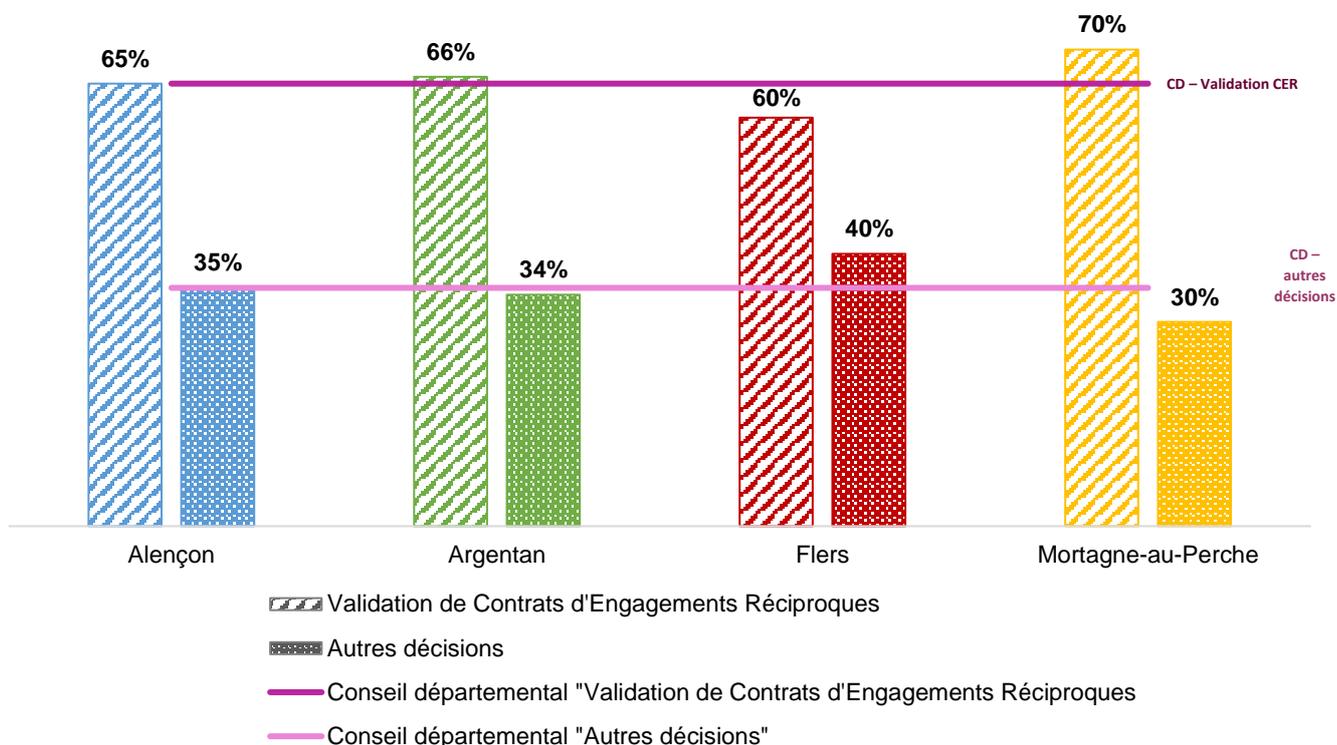


Répartition du nombre des allocataires et conjoints du RSA Novembre 2019

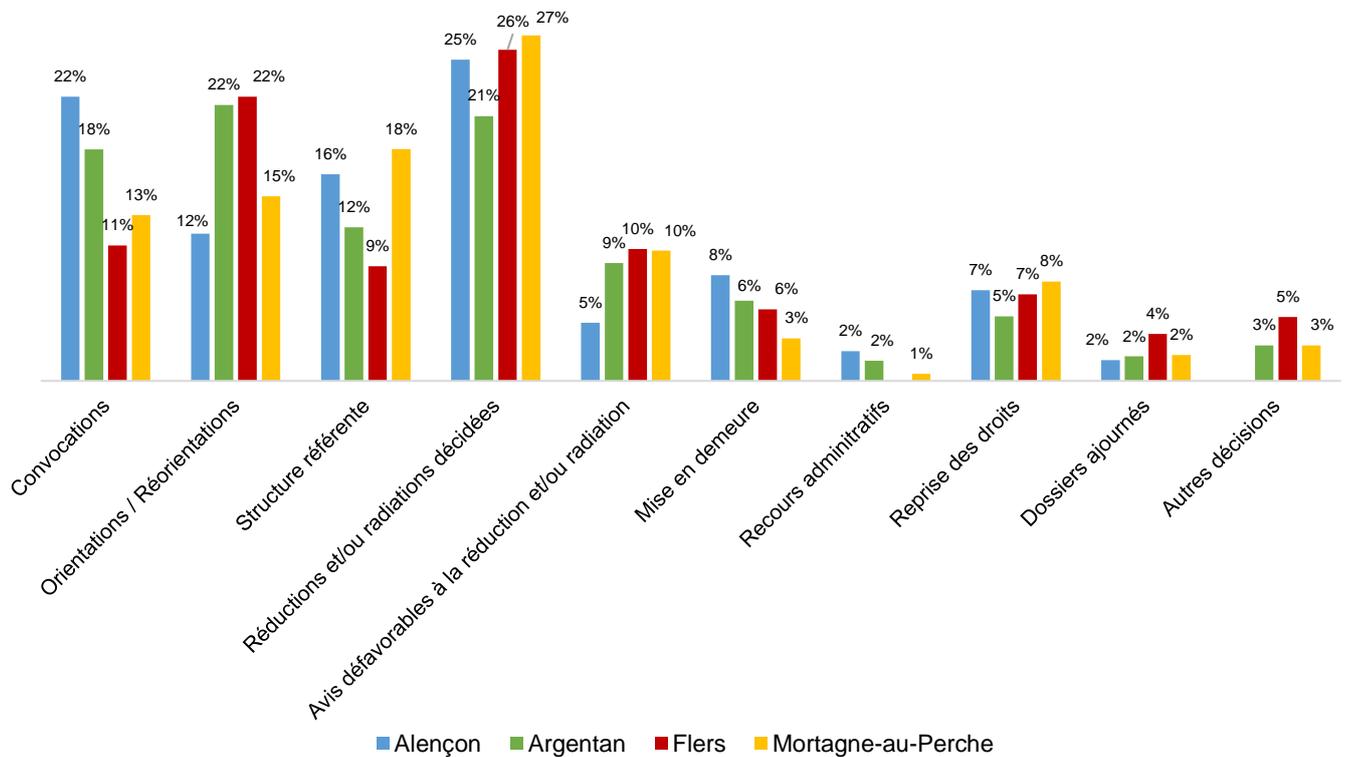


I.3 L'ACTIVITE DES COMMISSIONS RSA

Les décisions des Commissions RSA 2019 par territoires
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



Détail des « autres décisions » des Commissions RSA
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

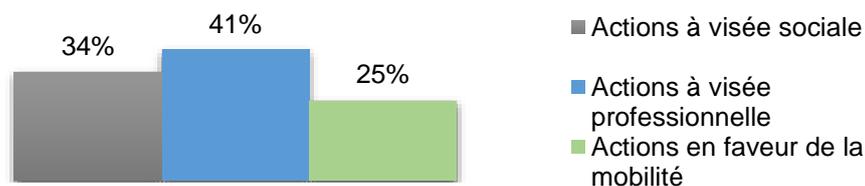
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2019

Au 30 novembre 2019, **310 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Mortagne au Perche.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2019



Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire et les ateliers et chantiers d'insertion

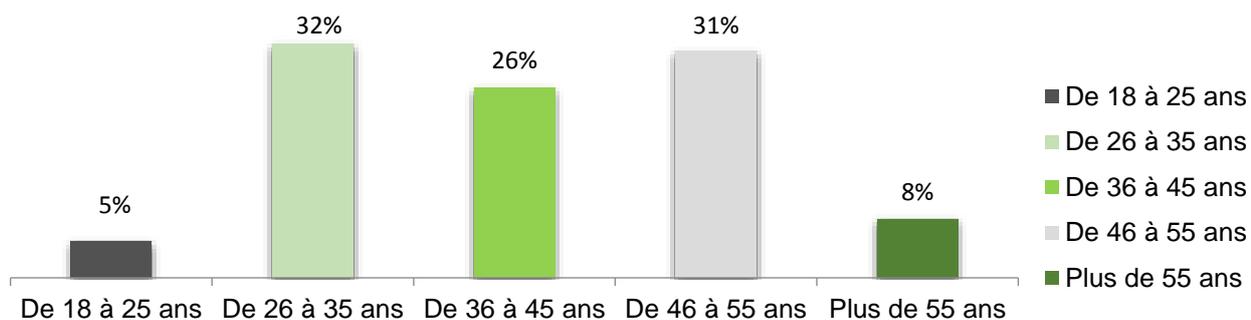
Les actions en faveur de la mobilité sont la plateforme mobilité, la location de deux roues et l'action Permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, les ateliers vie quotidienne, confiance en soi et numérique développées sur les territoires ruraux.

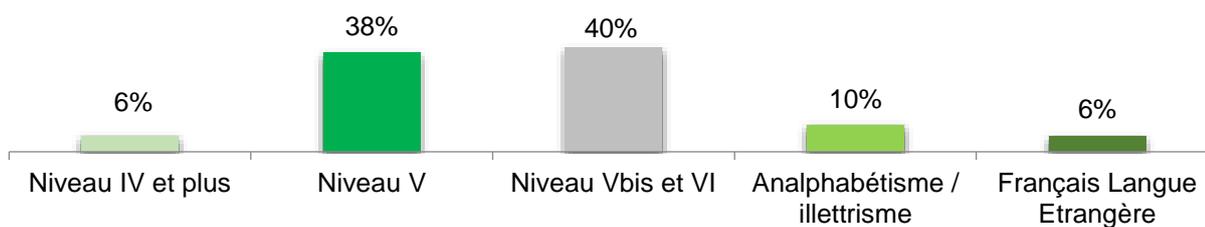
Répartition par sexe au 30 novembre 2019



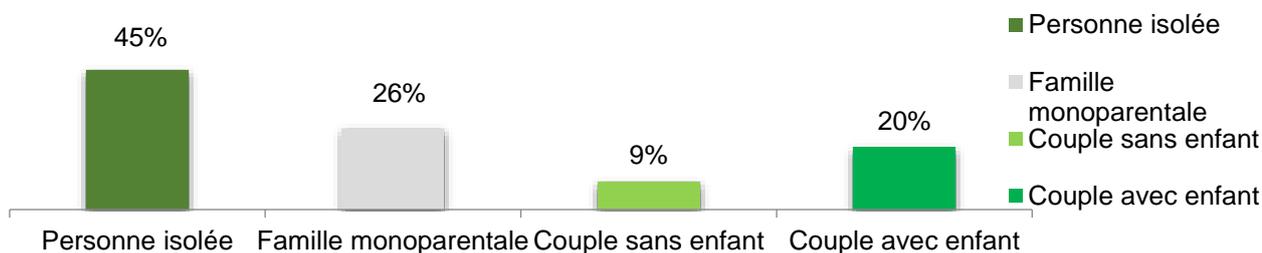
Répartition par âge au 30 novembre 2019



Niveau de formation au 30 novembre 2019



Situation familiale au 30 novembre 2019



Le niveau de formation des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 94 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

71 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

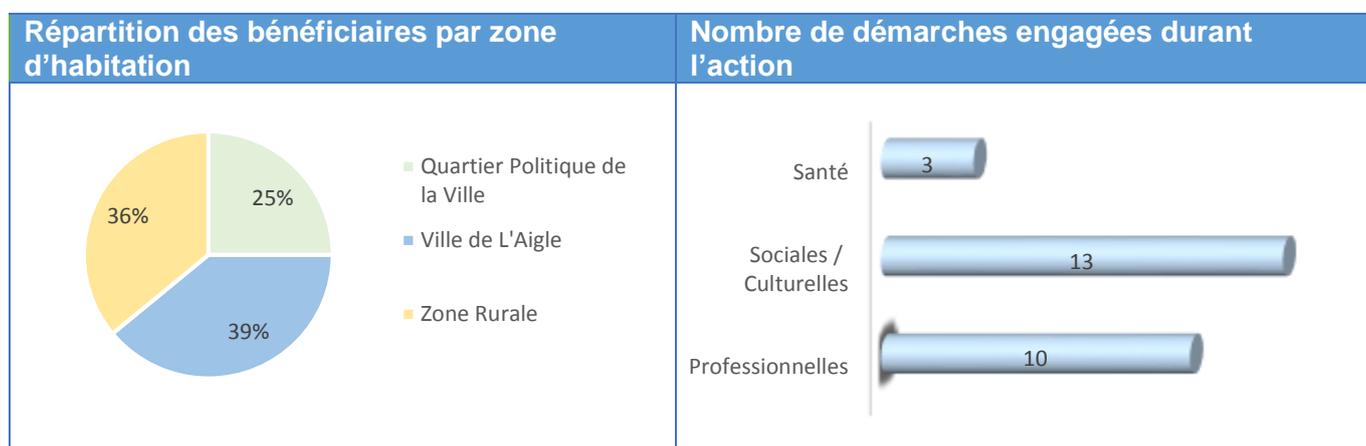
Axes	Structures	Actions
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	INFREP	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base
	INFREP	Français et intégration sur le territoire
Insertion professionnelle	IRFA	Primo professionnelle

L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base (AFB) permet aux participants de progresser dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et de la communication. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle. Les ateliers sont basés sur une alternance groupe/individu et adaptés selon la montée en compétence individuelle des bénéficiaires. Ces progressions, amenant au groupe un nivellement vers le haut, sont également prises en compte dans la proposition des modalités de formation. Aussi, des scénarios pédagogiques sont utilisés afin de développer les apprentissages des bénéficiaires de manière ludique.

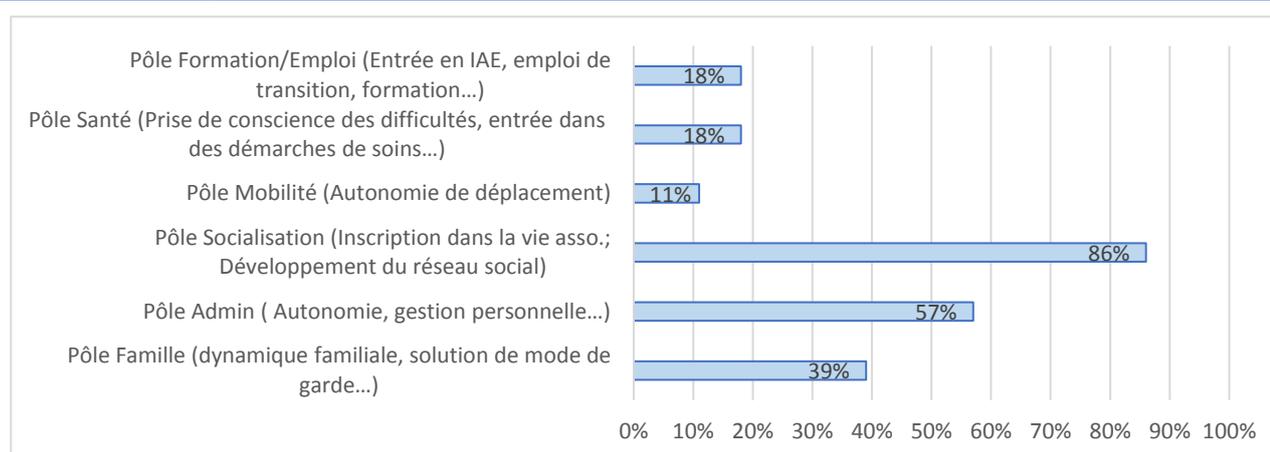
Pour cela, différentes thématiques peuvent être abordées telles que :

- le budget et les documents administratifs (dont la finalité est de travailler les mathématiques),
- le code de la route (dont l'objectif est de travailler l'écrit).

S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement socioprofessionnel comme la citoyenneté, l'image de soi, la culture, l'emploi, l'opinion publique. L'INFREP s'était engagé à accompagner **20 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **28 personnes** y ont participé (dont 3 abandons).



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

64% des bénéficiaires étaient des femmes

54% des participants ont plus de 35ans

17 personnes ont terminé l'action, dont 2 ont préparés le CFG.

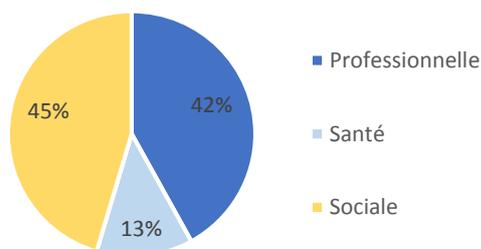
Fiche Action 2020	INFREP Rue Ferdinand de Boyères 61400 Mortagne-au-Perche - Tél : 02.33.85.31.20 2 bis rue du Moulin 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.24.02.06 infrep61@infrep.org
FORMATION	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base

Objectifs de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, - Accompagner les bénéficiaires du RSA à travers une méthode basée sur une individualisation du parcours de la personne en fonction de ses objectifs. 	
Publics	
<ul style="list-style-type: none"> - 20 bénéficiaires du RSA soumis à droits et devoirs dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE). 	
Organisation / Déroulement	
<p>L'action s'inscrit sur le territoire de Mortagne-au-Perche et de L'Aigle sur une durée d'un an. L'accompagnement renforcé se déroule comme tel :</p> <p><u>Entrée dans l'accompagnement</u> : Recueillir les premiers éléments de diagnostic de la situation ; Faire adhérer la personne à la démarche, Réaliser un positionnement de la personne - Durée : 1h00 à 2h00. A la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé – Rendez-vous au maximum tous les 15 jours, au minimum tous les mois. Les objectifs généraux et opérationnels seront formalisés sous forme de Contrat d'Objectifs.</p> <p><u>Parcours dans l'accompagnement</u> : Le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs seront réalisés régulièrement.</p> <p><u>Sortie de l'accompagnement</u> : à la sortie des Ateliers de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois sera réalisé afin d'obtenir des informations sur leur situation.</p>	
Moyens humains et matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Une salle, un lieu ressource, téléphone, téléviseur, magnétoscope, DVD, photocopieur, ordinateurs en réseau avec imprimante, connexion internet, - Une équipe pédagogique de 5 personnes. 	
Partenaires associés au projet	
<p>Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, Conseil Départemental, CIAS, CAF, Organismes de formation, ACI Développement, ETS, CIDFF, Organismes « relais » concernant l'accompagnement sur le plan social et/ou professionnels, bailleurs sociaux, Centre d'Information et d'Orientation, CMP, IME.</p>	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels participant à une formation, - Nombre de bénéficiaires du RSA participant à l'accompagnement spécifique, - Nombre d'abandons - Nombre d'entretiens tripartites avec le référent, - Nombre de Certificats de Formation Générale, de Certificats Naviguer sur Internet ou autres certificats diplômes ou titres obtenus, - Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base ; - Situation des personnes à la sortie de la formation. 	
Perspectives 2020	
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les échanges avec les partenaires en cas d'absences d'un participant - Développer la présence du public masculin - Proposer une seconde session annuelle 	

Les bénéficiaires du RSA en 2019

L'INFREP s'était engagé à accompagner **9 personnes** sur cette action. 37 y ont participé, **9 ont terminé l'action** (aucun abandon).

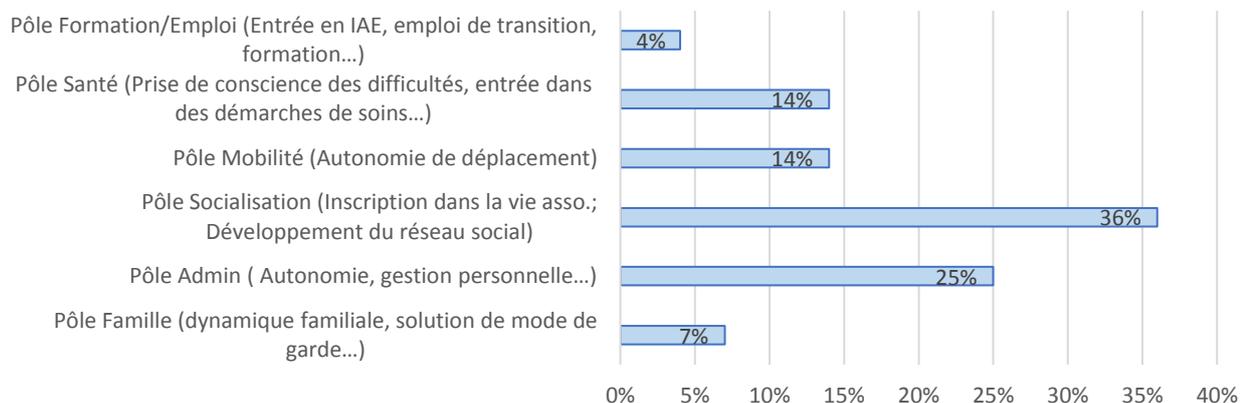
Démarches engagés pendant l'action



Intervention et visites durant l'action

- Exposition artistique salle Verdun
- Ateliers avec l'Université Inter-âge
- Atelier « budget » avec le Crédit Agricole
- Présentation de Pôle Emploi
- Visite de la Biscuiterie de l'Abbaye

Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

57% des bénéficiaires étaient des hommes

62% des participants ont moins de 36ans

46% des personnes accompagnés vivaient en couple avec enfant(s)

36% des bénéficiaires résident en Quartier Politiques de la Ville

Objectifs de l'action

- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origines étrangères en assurant l'apprentissage de la langue française orale et écrite,
- Permettre aux personnes d'intégrer les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et les actions de droit commun,
- Viser l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- Lever les freins à l'emploi en permettant l'accès à la formation et à une qualification.

Publics

- **9** bénéficiaires du RSA étrangers primo-arrivants soumis à l'obligation dont l'engagement sera valorisé dans le cadre d'un CER et/ou dans le parcours personnalisé d'aide à l'emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

La formation prend en compte les besoins et les possibilités des stagiaires. L'entrée sur la formation se fait par la construction d'un projet professionnel ou de formation (reprises d'études, besoin d'aller sur une formation qualifiante...). La formation propose aux stagiaires d'effectuer deux stages de 3 semaines pour des personnes qui n'ont, pour la plupart, jamais travaillé en France.

De plus, des visites de sites et des interventions de partenaires territoriaux sont mises en place (exposition, présentation de Pôle Emploi/Mission Locale, atelier « Gestion de budget » avec le Crédit Agricole, visites d'entreprise...).

En plus des actions de groupes, la formation se base sur l'individualisation du parcours de la personne en fonction de ses objectifs. L'oral et la lecture sont privilégiés sans ignorer l'écriture. Le parcours abordera la citoyenneté, les administrations et l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif de l'action est une immersion dans la culture et la langue française. A la sortie de la formation, les stagiaires ont la possibilité de passer le Test de Connaissances du Français (coût pris en charge par l'INFREP).

Moyens humains et matériels

- Une salle, un lieu ressource, téléphone, téléviseur, magnétoscope, DVD, photocopieur, ordinateurs en réseau avec imprimante, connexion internet.
- Une équipe pédagogique de 5 personnes.

Partenaires associés au projet

Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, CD 61, CIAS, CAF, DDCSPP, YSOS, OFII, centres de formation, structures de l'IAE, associations locales.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2020

Ouvrir et faciliter la poursuite du parcours pour les personnes ayant terminé la formation et souhaitant continuer pour atteindre des niveaux supérieurs ouvrant plus facilement l'accès à l'emploi et aux études professionnelles ou supérieures.

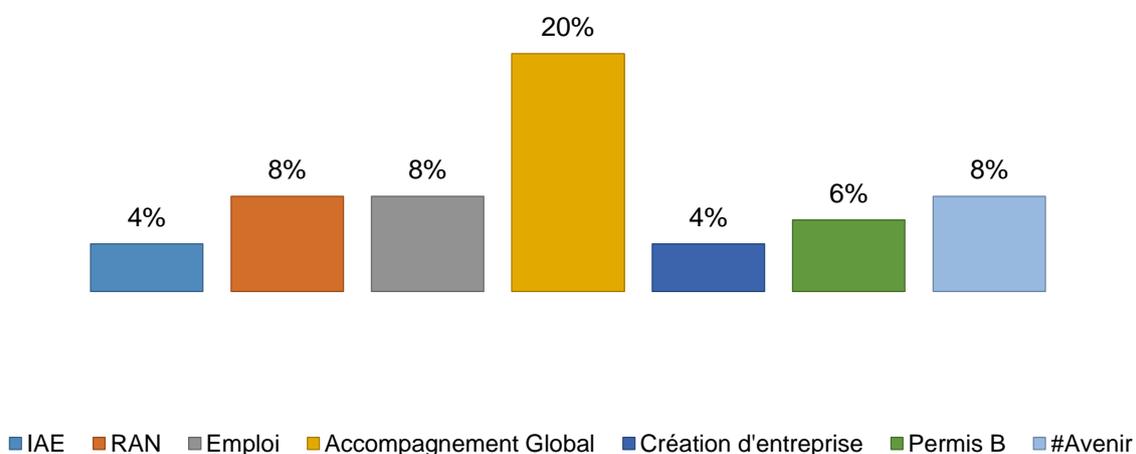
La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur l'action menée en 2019.

Indicateurs d'évaluation

25 bénéficiaires sont entrés sur l'action pour un taux de participation de 96 %.

Résultats obtenus

Un taux de sorties positives de 56 %.



A noter

- 76 % du public est en orientation sociale,
- 84 % des bénéficiaires sont isolés et vivent seuls ou ont un/des enfant(s),
- 76 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 76 % du public est âgé de plus 36 ans,
- 64 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 84 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 32 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #Avenir du Conseil régional,
- Autre action de droit commun ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Les bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. 26 parcours par an.

Organisation / Déroulement

L'action se déroulera sur L'Aigle et Mortagne au Perche ou sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'IRFA,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référénts sociaux et professionnels, Pôle Emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2020

Poursuite du marché

II.3 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

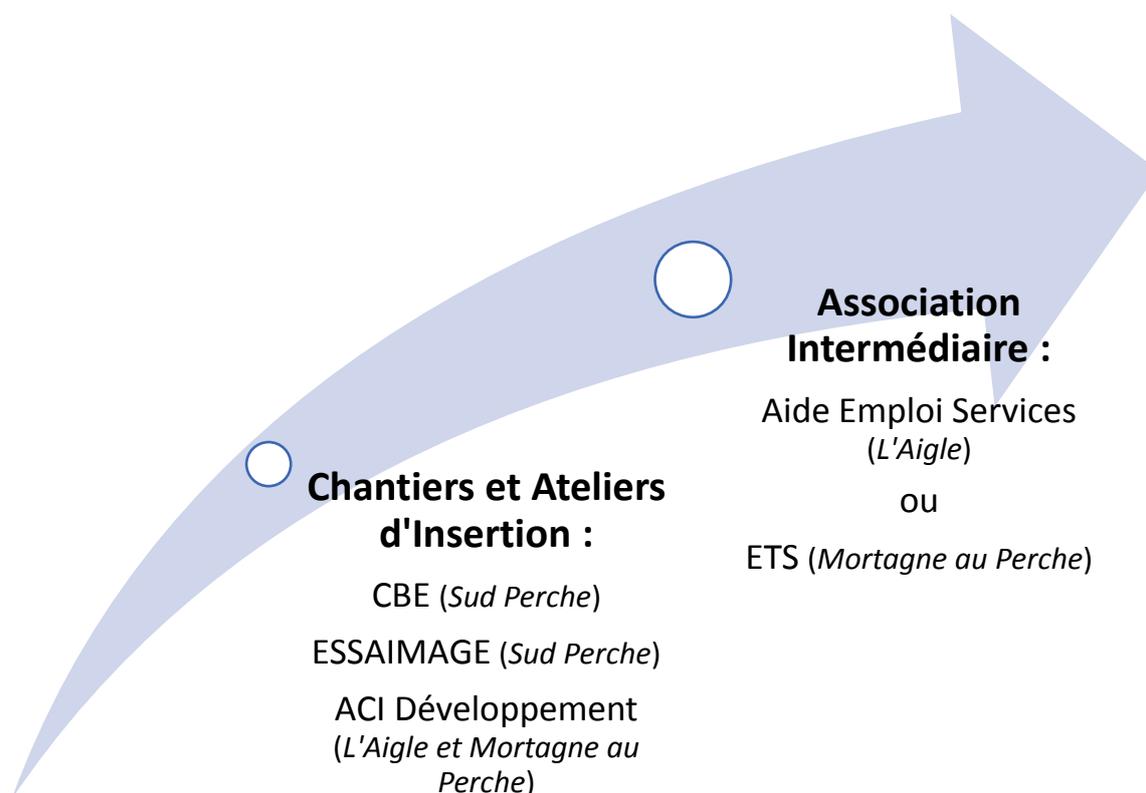
Structures	Actions
Ateliers et chantiers d'insertion	CBE
	ESSAIMAGE
	ACI Développement
Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA	Association Aide Emploi Services
Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA	ETS

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développant l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

**LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE
FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE
MORTAGNE AU PERCHE**



Le Comité de Bassin d'Emploi de Nogent Le Rotrou est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation **d'un équivalent temps plein** (ETP) annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Le CBE de Nogent le Rotrou utilise les métiers du bâtiment de second œuvre comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

Taux d'utilisation

En 2019, 3 personnes sont entrées sur l'action.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 3 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandon :

2 abandons en cours d'action.

Périodes en immersion

Aucun salarié en CDDI n'a réalisé de période en immersion durant leur contrat.

Entretiens avec le conseiller en insertion

1 salarié a bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

1 bénéficiaire du RSA est sorti vers une suite de parcours démarches Pôle emploi soit 100% de sorties dynamiques (pour 50% conventionnés).

A noter

- 100% du public sont des hommes,
- Tous les bénéficiaires ont 45ans ou plus,
- 66% ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V,
- 100% sont des personnes isolées.

Objectifs de l'action**1. Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis + de 24 mois.
- La convention concerne 1 équivalent temps plein qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne du sud Perche.

Organisation / Déroulement

Le CBE intervient sur l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, et sur le sud Perche Ornaïen comprenant les cantons de Bellême, du Theil sur Huisne, de Nocé et de Rémalard.

Le chantier d'insertion repose sur une activité de réfection, de rénovation et d'entretien de bâtiments. Les postes proposés au sein du chantier sont de 24 heures hebdomadaires. Les salariés travaillent deux jours consécutifs, une équipe en début de semaine et l'autre en fin de semaine (en alternance d'une semaine à l'autre). Le mercredi est dédié à la formation.

Moyens humains et matériels

1 directrice, 1 assistante de direction et de gestion, 1 chargé d'études, 1 chargée de prospection, 2 conseillers en insertion, 1 encadrant technique, 1 mécanicien, 1 assistante administrative, 1 agent d'entretien, locaux, bureaux, ateliers, ordinateur.

Partenaires associés au projet

CIAS, Pôle Emploi, DIRECCTE, Mission Locale, Cap Emploi orne, CCAS, CMP, SPIP, collectivités territoriales, organismes de formation, médecine du travail,

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

Poursuivre les projets engagés

<p>Evaluation 2019</p> <p>Insertion par l'activité économique</p>	<p align="center">ESSAIMGAE ZA Charles Granger 72600 MAMERS Tél : 02.43.34.72.17 - essaimage@orange.fr</p> <p align="center">Ateliers et chantiers d'insertion</p>
---	---

Essaimage est une structure d'Insertion par l'Activité Economique conventionnée pour la réalisation **d'un ETP** annuel sur la commission RSA de Mortagne-au-Perche.

Les bénéficiaires n'ont pas à posséder de compétences professionnelles spécifiques pour être embauchés mais une envie de travailler un projet professionnel. Essaimage utilise la menuiserie comme support d'activité pour permettre aux bénéficiaires de retrouver des habitudes de travail.

<p>Taux d'utilisation</p> <p align="center">En 2019, 1 personne est entrée sur l'action.</p>
<p>Accompagnement des bénéficiaires</p> <p align="center">Les statistiques suivantes sont calculées à partir de la situation de la personne sortie au 30 septembre 2019.</p> <p align="center"><u>Abandon :</u> Aucun abandon durant l'action</p>
<p align="center"><u>Périodes en immersion</u></p> <p align="center">Le salarié en CDDI a réalisé une période en immersion durant son contrat.</p>
<p align="center"><u>Entretiens avec le conseiller en insertion</u></p> <p align="center">Le salarié a bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.</p>
<p align="center"><u>Résultats</u></p> <p align="center">1 bénéficiaire du RSA est sorti vers une suite de parcours démarches Pôle emploi soit 100% de sorties dynamiques (pour 50% conventionnés).</p>

Action 2020

ESSAIMGAE

Insertion par
l'activité
économique

ZA Charles Granger 72600 MAMERS
Tél : 02.43.34.72.17 - essaimage@orange.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis + de 24 mois.
- La convention concerne 1 équivalent temps plein qui sera réalisé dans le cadre d'un CDDI soit 2 postes réservés aux bénéficiaires de l'Orne du sud Perche.

Organisation / Déroulement

Périmètre d'intervention : territoire de Mamers et permet de répondre à une demande d'insertion des bénéficiaires du RSA du territoire de Bellême.

Essaimage propose :

- Formation en interne sur les techniques d'utilisation des machines et de sécurité,
- Bilan trimestriel en interne en présence de l'encadrant, accompagnatrice, bénéficiaire et directrice,
- Supports d'évaluation socio professionnelle et technique internes,
- Bilans avec le référent de la personne.

Moyens humains et matériels

Une directrice, un encadrant technique et une encadrant socio professionnelle, locaux, bureaux, atelier, machines et outils, ordinateurs et documentation.

Partenaires associés au projet

CAS de Mortagne/Bellême, CIAS de Mortagne, Pôle emploi, Mission locale, OF, chantiers d'insertion, Associations intermédiaires, CDC de Bellême, SIDTP, SOS Travail, Familles rurales, collectivités, GEIQ Bâtiment.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

Poursuivre les projets engagés

Taux d'utilisation

En 2019, 56 personnes sont entrées sur l'action pour 20.75 équivalents temps pleins réalisés.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 36 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandons

5 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

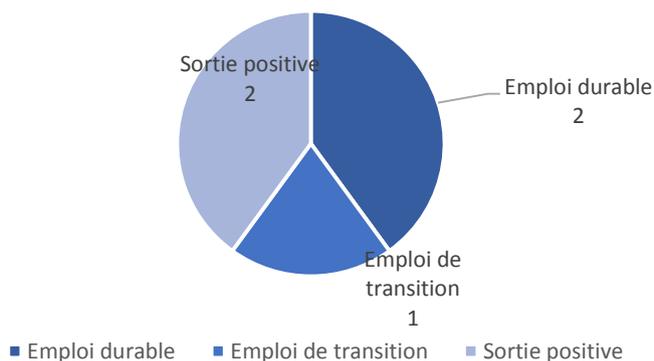
26 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

9 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

5 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 16 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 34 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 66 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant,
- 53 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 96 % des bénéficiaires ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V.

Action 2020

Insertion par
l'activité
économique

ACI Développement

13 Rue Jacques Cartier, 61400 Mortagne-au-Perche

Tél : 02 33 83 13 91

Infocontact.acideveloppement@wanadoo.fr

Ateliers et chantiers d'insertion

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (entrée dans une autre SIAE, en formation, sur le dispositif #Avenir de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : 15 %

Publics

Bénéficiaires du RSA dont 50% au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois.

La demande concerne 21 équivalents temps pleins qui seront réalisés dans le cadre d'un CDDI répartis sur L'Aigle et Mortagne-au-Perche.

Organisation / Déroulement

Les sites de départs en chantier seront conventionnés et dépendront des besoins locaux identifiés.

Cet accompagnement devra être formalisé, pour les bénéficiaires du RSA, par des entretiens avec un conseiller en insertion à minima 2 fois par mois.

Moyens humains et matériels

- 1 directeur, 1 comptable, 1 responsable administrative, 1 responsable de Pôle pour le volet économique, 1 responsable de suivi socioprofessionnel pour le volet insertion, 1 responsable accueil et administratif de Pôle, des encadrants techniques d'insertion.

- Des locaux adaptés, véhicules de services et matériels nécessaires aux différentes activités.

Partenaires associés au projet

CIAS, Pôle Emploi, DIRECCTE, Mission Locale, Cap Emploi orne, CCAS, CMP, SPIP, collectivités territoriales, organismes de formation, médecine du travail, ETS, AAES...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

- Poursuivre les projets engagés
- Développement d'un ACI : recyclage, vente informatique / Permaculture
- Développement d'un projet partenarial : Recyclerie (L'Aigle)

ETS est une association intermédiaire. Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

Indicateurs d'évaluation

27 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2019.

4 personnes ont abandonné soit un taux d'abandon de 15%.

Nombre d'heures de mises à disposition

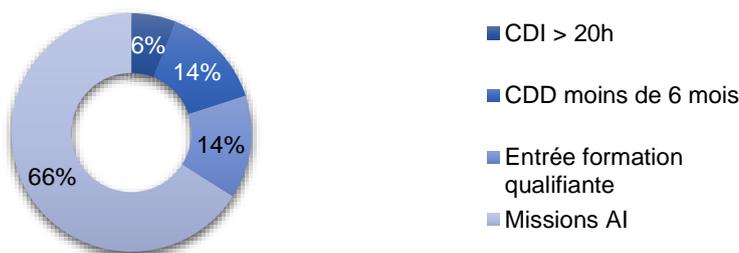
■ 0-200h ■ 200-400h ■ 400h et plus



Démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



Au 30 novembre 2019, on compte **8 sorties vers l'emploi ou la formation pour 10 sorties.**

A noter

- 674,45h de mise à disposition pour les nouveaux entrant sur le dispositif
- 41 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 48% des bénéficiaires sont isolés

Un total de 6894h de mise à disposition

Action 2020	E.T.S
Insertion par l'activité économique	51 Faubourg Saint Eloy 61400 Mortagne-au-Perche - Tél. :02.33.83.03.81 - accueil@ets61.fr
ASSOCIATION INTERMEDIAIRE Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA	

Objectif de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Mise en place d'un accompagnement spécifique afin de permettre une reprise d'activité professionnelle,
- Lever les freins à l'emploi,
- Travailler sur la valorisation des compétences professionnelles et des capacités acquises.

Publics

20 bénéficiaires du RSA sur le territoire de Sées et sur le territoire du Perche Ornais.

Organisation/Déroulement

Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelable.

Phase de diagnostic : évaluation de la situation sociale et professionnelle.

Mise en place du parcours d'insertion :

- RDV réguliers (1fois/mois) avec la CIP pour travailler sur les freins, le projet professionnel et l'évaluation des compétences,
- Missions de travail en binôme avec le tuteur pour évaluer les savoir-être et savoir-faire,
- Missions de travail en lien avec les compétences et/ou le projet professionnel,
- Evaluation sur la montée en compétence du salarié et/ou déterminer les besoins en formations.

Après la phase de diagnostic, prise de contact avec le prescripteur pour la mise en place du parcours. Puis, à mi-parcours du salarié, un entretien tripartite sera organisé et enfin un bilan sera établi à la sortie du bénéficiaire.

Moyens humains et matériels

- Une directrice, 2 CIP, 2 animatrices de secteur et 2 tuteurs.
- Locaux d'ETS, matériels informatiques, matériels nécessaire aux missions.

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, Cap emploi, organismes de formation, Mission Locale, CIAS, les collectivités, Conseil Départemental, entreprises, INFREP, IRFA, LUTILLE.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation ;
- Nombre d'abandons ;
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action ;
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...) ;
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA ;
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires ;
- État nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2020

- Mise en place d'ateliers thématiques (informatique, confiance et valorisation de son image...),
- Développer le partenariat avec les prescripteurs sociaux
- Communiquer auprès des partenaires des territoires.

Association Aide Emploi Service est une association intermédiaire. Le financement du Conseil Départemental vise l'accompagnement socioprofessionnel des publics RSA vers l'emploi durable ou la formation, en utilisant des mises en situations de travail, des ateliers et actions permettant de reprendre confiance en soi et de créer du lien.

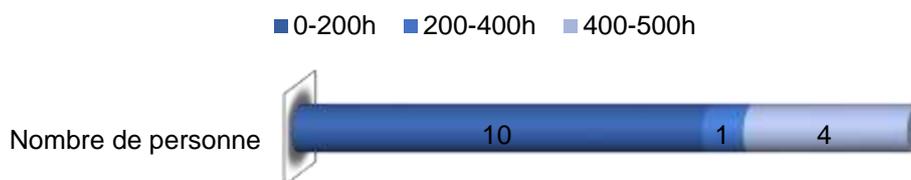
Indicateurs d'évaluation

15 personnes sont entrées sur l'action pour 15 prévus en 2019.
4 personnes ont abandonné soit un taux d'abandon de 27%.

Démarches engagées durant l'action



Nombre d'heures de mises à disposition



Situation des personnes à la sortie de l'action



Au 30 novembre 2019, on compte **8 sorties vers l'emploi ou la formation pour 10 sorties.**

A noter

- Un total de 4 127h de mise à disposition
- 47 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 1/3 des bénéficiaires sont isolés
- 67% des bénéficiaires ont un niveau V ou infra.

Action 2020

AAES

8 rue du docteur ROUYER- 61300 L'Aigle - Tél : 02.33.34.40.39 - Fax : 02.33.34.92.93 -
contact@aaes61.fr

Insertion par
l'activité
économique

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
Accompagnement spécifique des bénéficiaires RSA

Objectifs de l'action

- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi.

Publics

15 bénéficiaires du RSA des territoires de L'Aigle, Tourouvre, Moulin la Marches, Ste Gauburge Ste Colombe, La Ferté Fresnel et Gacé.

Organisation / Déroulement

Les accompagnements sont prévus sur une durée de 6 mois renouvelables :

- Elaboration d'un projet professionnel,
- Repérage et prise de conscience des capacités et freins à l'emploi à partir des missions de travail,
- Bilan des compétences : techniques et comportementales,
- Travail sur la mobilité,
- Evaluation et prise de conscience des difficultés de santé en lien avec le travail,
- Réflexion sur une organisation personnelle compatible avec la reprise d'une activité.

Moyens humains et matériels

- Une directrice, 1 comptable, 1 salariés en accueil, 3 conseillères en insertion professionnelle et 1 agent technique.
- Locaux d'AAES à L'Aigle et à Gacé, permanence à Tourouvre, matériels informatiques, matériels nécessaire aux missions.

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, Conseil Départemental, Cap emploi, GRETA, Mission Locale, UFCV, ACI développement, YSOS, INFREP, IRFA, CIAS de L'Aigle, Ados 61, CDC des Pays de L'Aigle, UNA, ADMR, LUTILLE.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- État nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires ;
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2020

- Renforcer le partenariat avec Pôle emploi,
- Développer les entretiens tripartites avec les prescripteurs afin de sécuriser l'accompagnement proposé à la personne.

II.4 LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Action
ATELIER MOB	Location de deux-roues
CIAS de L'Aigle	Plateforme Mobilité
UFCV	Accompagnement au permis B

Nombre de solutions existent pour la mobilité en territoire urbain. En territoire rural, les réponses à apporter sont beaucoup plus complexes. En effet, par manque d'offre de transport collectif, les populations habitant dans ces territoires ruraux sont dépendantes des moyens de locomotion individuelle. Les publics précaires ne disposant pas de véhicule peuvent se retrouver dans une spirale d'inactivité engendrant une marginalisation.

Ainsi, pour prévenir un tel scénario et pour maintenir les publics fragiles dans une dynamique d'emploi, il importe d'apporter une réponse locale au problème de mobilité sur le territoire du Perche. En conséquence, l'offre de service proposée par le parc mobylette de l'Atelier MOB œuvre dans ce sens et permet d'apporter une réponse aux difficultés de mobilité des bénéficiaires du RSA des secteurs Nord et Sud Perche.

Indicateurs d'évaluation

**7 bénéficiaires ont loué un véhicule sur 16 prévus dans la convention 2019
Soit un taux de participation de 43%**

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande



- **366 jours** de location de cyclomoteurs pour 7 prêts soit une durée moyenne de 52 jours,
- Atelier MOB est référencé dans le guide de la mobilité du Perche,
- Sur le territoire du Theil, travaille en lien avec les partenaires locaux notamment la CDC du Val d'Huisne.

A noter

- Tous les bénéficiaires ont plus de 35 ans,
- 86 % des bénéficiaires sont des hommes,
- Expérimentation d'atelier de réparation dans les centres sociaux
- Aide au déplacement pour un entretien d'embauche ou une prise de poste
- Sur le bassin d'emploi du Perche : 44 prêts pour 42 personnes différentes.

Objectifs de l'action

- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires RSA en leur proposant un moyen de locomotion,
- Rendre la mobilité accessible aux bénéficiaires du RSA.

Publics

Cette action devra concerner **16** bénéficiaires du RSA, sur le pays du Perche Ornais, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation / Déroulement

Atelier MOB couvre l'ensemble du **Pays du Perche Ornais**.

- Présence : 2 demi-journées par semaine dont l'une est honorée à Mortagne-au-Perche et l'autre au Theil/Huisne. Un salarié de l'Atelier MOB se rend sur place afin d'effectuer les mises à disposition ou les vérifications en cours de prêt nécessaires.
- Le prêt : être justifié par la reprise d'un emploi, l'entrée en formation ou en stage, des démarches de recherche d'emploi et d'insertion. Le recours à l'Atelier Mob se fait par l'intermédiaire d'un référent qui est garant de la demande de mise à disposition.
- Tarif pour les scooters: prêt gratuit 1 mois renouvelable 1 mois, participation financière de l'usager de 2€/jour à partir du 61^{ème} jour de prêt, caution de 75€, achat d'un bidon d'huile 9€, assurance, casque et antivols sont à la charge d'Atelier Mob.

Moyens humains et matériels

- Personnel de l'Atelier Mob : animateur, agent d'entretien et aide mécanicien cycles/motocycles.
- Matériels : Assurance au tiers, casques, antivols, gilets fluorescents, scooters, vélos, véhicule utilitaire, matériel nécessaire à l'entretien et réparations.

Partenaires associés au projet

Mission Locale, Pôle emploi, services sociaux, CIAS, CAP Emploi, SIDTP, CDC du Theil sur Huisne, CCAS, Organismes de formation, structures IAE, SPIP, Conseil Départemental.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis sur la plateforme et nature des réponses apportées ;
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés ;
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA concernés ;
- Nombre de demandes non satisfaites ;
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire (groupe mobilité, information auprès des partenaires...).

Perspectives 2020

- Poursuivre le rapprochement des listes des bénéficiaires du RSA afin de repérer le public et répondre aux « demandes invisibles »
 - Développer les ateliers de réparation au sein des centres sociaux
 - Développer l'accompagnement à l'entretien d'embauche et à la prise de poste

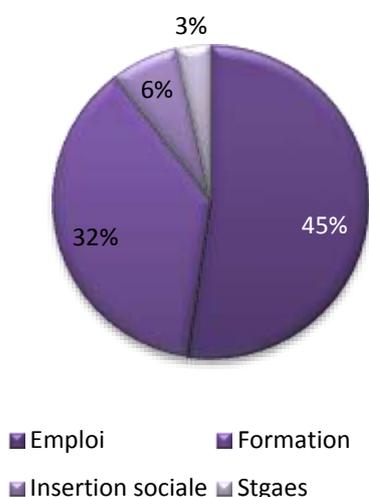
La plateforme locale d'aide à la mobilité est l'une des réponses sur la délégation RSA de Mortagne-au-Perche pour les personnes qui rencontrent des difficultés à organiser leurs déplacements sur le territoire de L'Aigle.

Elle centralise les informations, les offres et les demandes en termes de mobilité.

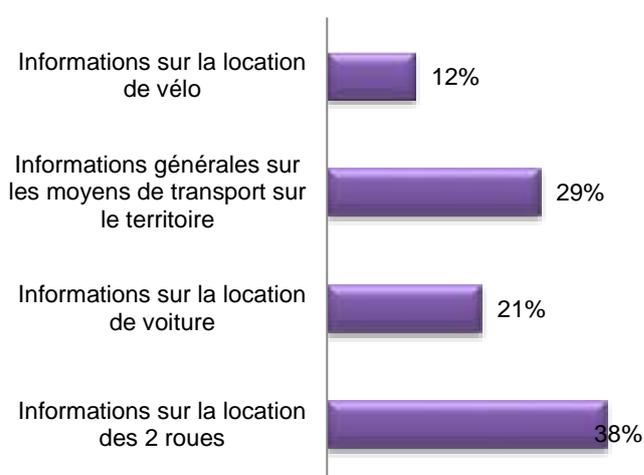
Indicateurs d'évaluation

31 bénéficiaires du RSA ont été accueillis sur la plateforme mobilité

Objectifs du bénéficiaire lors de la demande



Nature des réponses apportées par la plateforme



9 bénéficiaires ont loué un 2-roues.

10 bénéficiaires du RSA ont participé à une animation présentant la plateforme Mobilité en partenariat avec VIA FORMATION

A noter

- 146 jours de location ou de prêts soit une moyenne de 16 jours
 - 48% des bénéficiaires résident dans les Quartiers Politique de la Ville
 - 68% des bénéficiaires sont des personnes isolées,
 - 71% des bénéficiaires sont des hommes
 - 81% des bénéficiaires ont un niveau de formation V ou infra
- Aide au déplacement pour un entretien d'embauche ou une prise de poste
- Sur le bassin d'emploi du Perche : 44 prêts pour 42 personnes différentes.

Objectifs de l'action

- Favoriser la mobilité sur les territoires des Pays de L'Aigle et du Pays d'Ouche Ornaïs,
- Soutenir l'insertion sociale et ou professionnelle des personnes en difficultés.

Publics

Cette action vise les bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle qui n'ont pas les moyens d'être mobiles et autonomes. Elle devra être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation / Déroulement

La centralisation des actions sur le territoire : le référent administratif du CIAS se charge de s'informer régulièrement sur tous les dispositifs et les solutions de mobilité du territoire afin d'être la personne ressource en matière de mobilité.

La diffusion de l'information : le référent administratif diffuse toutes les informations concernant les solutions liées au transport et/ou à l'accès à la mobilité. Il est disponible tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

La location de deux roues : le prix de la location est d'2€ par jour, à régler à la signature du contrat de location, ainsi qu'une caution de 65€. L'assurance, le casque, l'antivol et le gilet de sécurité sont compris.

La location de voiture : le prix de la location est de 3€ par jour à régler à la signature du contrat de location, ainsi qu'une caution de 90€.

La location de vélo : Le prix de la location est de 1€ par jour, à régler à régler à la signature du contrat de location, ainsi qu'une caution de 40€. L'assurance, le casque, l'antivol et le gilet de sécurité sont compris. L'entretien des véhicules est assuré par un agent technique du CIAS et par un garage en cas de réparations importantes.

Moyens humains et matériels

- Directrice du CIAS, responsable du Pôle Solidarité et Insertion, référent administratif, agent technique.
- 6 mobylettes, 7 scooters, 1 voiture, 2 vélos.

Partenaires associés au projet

Le service de la Cohésion Sociale, Pôle Emploi, L'Etat - Direccte, CIAS de L'Aigle, AAES, ACI Développement, Mission Locale, CAP EMPLOI, YSOS, INFREP, IRFA, Agences intérimaires, ID'ÉES intérim, GRETA, UFCV, LUTILLE, IRFA, INFREP

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA accueillis sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre des mises à disposition du service auprès des partenaires et nombre de bénéficiaires du RSA concernés ;
- Nombre et nature d'actions d'animation mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA participants,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2020

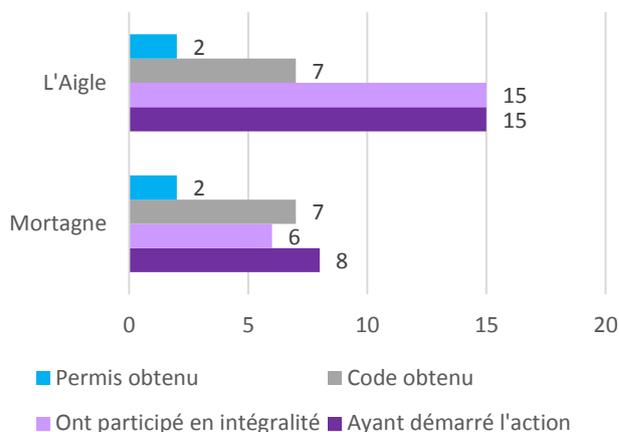
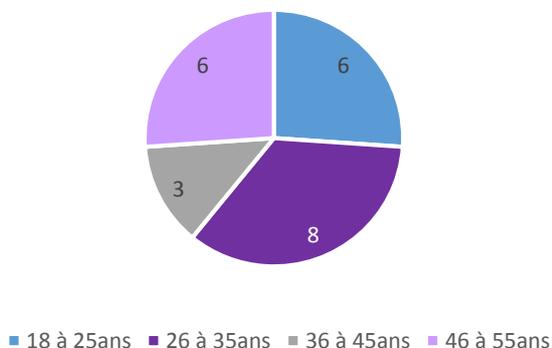
- Développer la communication (notamment sur l'agrandissement du parc)
- Continuer à développer les animations et les actions autour de la mobilité.

L'UFCV accompagne des bénéficiaires du RSA à l'obtention du permis et propose une action de 5 séances collectives suivies d'un accompagnement individuel d'une heure avec un sophrologue. Apprendre à anticiper et maîtriser son stress est l'objectif principal de cette action en vue du passage des épreuves du permis de conduire.

L'UFCV s'était engagé à accompagner **18 bénéficiaires de RSA** sur l'action (12 personnes à L'Aigle et 6 personnes à Mortagne au Perche). **23 personnes** y ont participé (dont 2 abandons).

Répartition des bénéficiaires par âge

Fréquences des présences (en cours)



Mortagne au Perche

L'Aigle

CODE DE LA ROUTE

Nombre d'heure total : 526h
Moyenne d'heure par personne : 65,8h
Moyenne passage examen du code : 3

CONDUITE

Nombre d'heure total : 173h
Moyenne d'heure de conduite : 21,6h
Moyenne passage examen de conduite : 7,8

CODE DE LA ROUTE

Nombre d'heure total : 1003h
Moyenne d'heure par personne : 66,8h
Moyenne passage examen du code : 3

CONDUITE

Nombre d'heure total : 325.25H
Moyenne d'heure de conduite : 27H
Moyenne passage examen de conduite : 7

A noter

- 65% des participants sont des personnes isolées
- 91% des bénéficiaires ont un niveau de formation V ou infra
- 19 personnes ont souhaité un rendez-vous individuel avec le sophrologue

Fiche Action 2020 MOBILITÉ	<p style="text-align: center;">UFCV 1 rue Montcacune 61400 Mortagne au Perche Tél : 02.33.25.23.75 - Fax : 02.33.73.99.35 100% Fibre ZI n°1 secteur ouest 3 rue Jean Baptiste Réveillon 61300 L'Aigle</p> <p style="text-align: center;">Accompagnement au Permis B « Réussir son Insertion »</p>
Objectifs de l'action	
Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, en travaillant autour d'outils de gestion du stress et de la maîtrise de ses émotions.	
Publics	
Cette action devra concerner 18 bénéficiaires du RSA, sur le Pays de L'Aigle et du Perche, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE et 4 jeunes relevant du FAJD.	
Organisation / Déroulement	
<u>Contenu :</u>	
<i>Accompagnement au Permis :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - Prescription des partenaires et présentation de l'action en réunion d'information collective - Comité de sélection réunissant UFCV, CD, AS, ML et PE - 6 premières semaines : 2j/semaine et 7h/jour - Semaine 7 et 8 : 1demie journée de 3.5h/semaine - Accompagnement : 3 passages au code / 2 passages conduite (mais vont au-delà de cela pour certaines personnes). 	
<i>Atelier de Sophrologie :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - 5 séances collectives pour connaître et mettre en pratiques des outils d'aide à la gestion du stress (co-animation formateur UFCV et sophrologue) - Accompagnement individuel d'une heure avec un sophrologue 	
Moyens humains et matériels	
<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains : Un animateur/formateur ; un sophrologue - Matériels : Salle équipé ; Tapis de sol 	
Partenaires associés au projet	
Mission Locale, Pôle emploi, services sociaux, les Organismes de Formation, le Département de l'Orne	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de prescriptions ; - Le nombre de personnes ayant passé les tests ; - Le nombre d'entretiens ; - Le nombre d'entrées effectives ; - Le nombre d'heures de code de la route suivies ; - Le nombre d'heures de conduite suivies ; - Le nombre de présentations au code de la route et au permis de conduire ; - Le nombre d'obtentions de code de la route et de permis de conduire ; - Les suites de parcours. 	
Perspectives 2020	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer plus de séance individuelle de sophrologie - Développer la participation des bénéficiaires en ateliers collectifs 	

II.5 L'INSERTION SOCIALE

Axe	Action	Structure
Insertion sociale	Socio-esthétique	CIAS de L'Aigle
	Budget et Alimentation	CIAS de L'Aigle
	Rompre l'isolement	LUTILLE
	Plongée dans le numérique	VIA FORMATION
	Primo insertion sociale	IRFA

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec les CCAS et CIAS pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leur contrat d'engagement réciproque. Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA de Mortagne au Perche en 2020 avec la DTAS de Mortagne au Perche et le CIAS de L'AIGLE.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

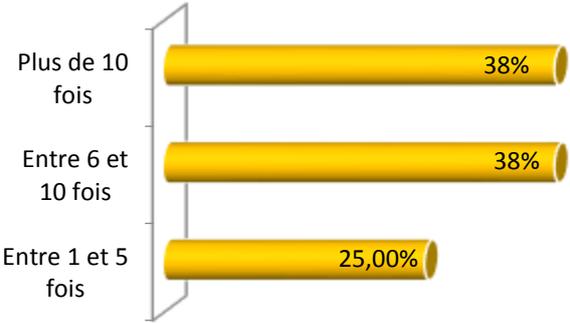
Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

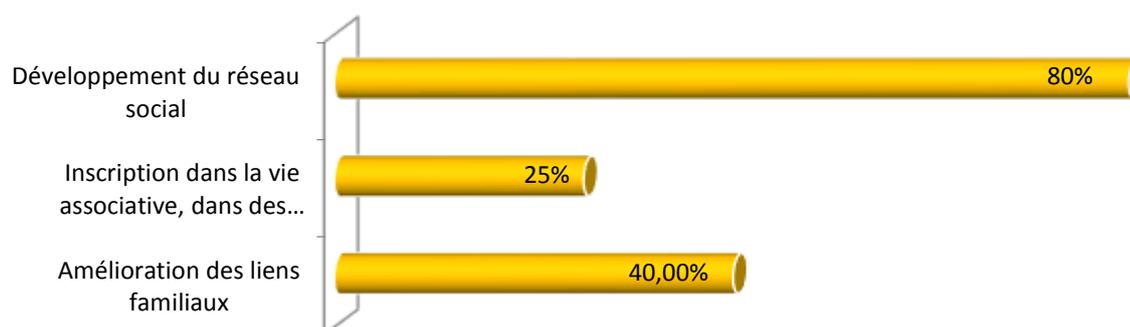
Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

Le CIAS des Pays de L'Aigle propose des ateliers « *Faire de son image un facteur de réussite* » ayant pour objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires en leur permettant de reprendre confiance en eux. Le CIAS s'était engagé à accompagner **4 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **6 personnes** y ont participé (dont 1 abandon).

Les Thématiques	Fréquences des présences								
<p>Thématiques abordées lors des 11 ateliers (avec 80% des participants à chaque séance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Accès à la culture et aux loisirs ✚ Accès aux soins ✚ Travail autour de l'hygiène ✚ Mieux-être / image de soi ✚ Connaissance de l'environnement local 	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fréquence</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Plus de 10 fois</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>Entre 6 et 10 fois</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>Entre 1 et 5 fois</td> <td>25,00%</td> </tr> </tbody> </table>	Fréquence	Pourcentage	Plus de 10 fois	38%	Entre 6 et 10 fois	38%	Entre 1 et 5 fois	25,00%
Fréquence	Pourcentage								
Plus de 10 fois	38%								
Entre 6 et 10 fois	38%								
Entre 1 et 5 fois	25,00%								

Résultats obtenues à la sortie de l'action



A noter

- Toutes les personnes ayant participé à l'action sont des femmes
- Participation des bénéficiaires sur d'autres actions du CIAS
- 11 ateliers (1 par semaine) avec des séances choisies (soins, techniques de soins, conseils alimentaires et budgétaires...) et d'autres imposées (hygiène, sortie culturelle...)

Fiche Action 2020	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES PAYS DE L'AIGLE
	5, place du parc - 61300 L'Aigle - Tél. : 02.33.34.70.86 - Fax : 02.33.84.50.49 accueil.cias@paysdelaigle.fr
Insertion Sociale	Socio-Esthétique

Objectif de l'action

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux, en travaillant autour d'ateliers sur le thème de la revalorisation de soi.

Publics

Cette action devra concerner **4** bénéficiaires du RSA, sur le Pays de L'Aigle, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation / Déroulement

Contenu :

- Cycle de 11 ateliers
- Un atelier par semaine
- Durée de chaque atelier : 2h30
- Signature d'une charte d'engagement préalable

Ateliers :

- Libres : Soins (visage, pieds, mains...) ; conseils budgétaires alimentaires ; conseils capillaires ; sorties ; techniques de soins (maquillages, rasage, massage esthétiques...)
- Imposés : Hygiène corporelle ; sortie culturelle ; mise en situation et jeux de rôle

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : Un animateur ; Intervention de professionnels extérieurs : socio-esthéticienne, intervenant office du tourisme, IRSA ; Une CESF
- Matériels : Local du Pôle Animation ; Matériel de base pour les ateliers ; Mini bus du pôle animation sociale

Partenaires associés au projet

Missions Locales, Pôle emploi, services sociaux, Conseil Départemental

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

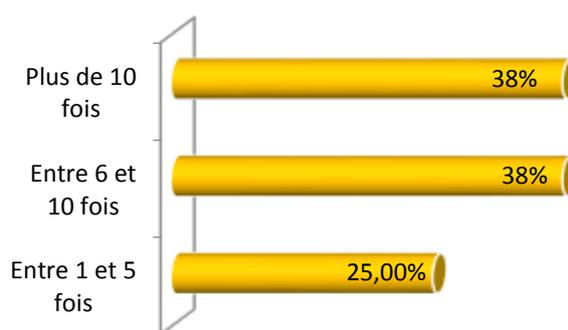
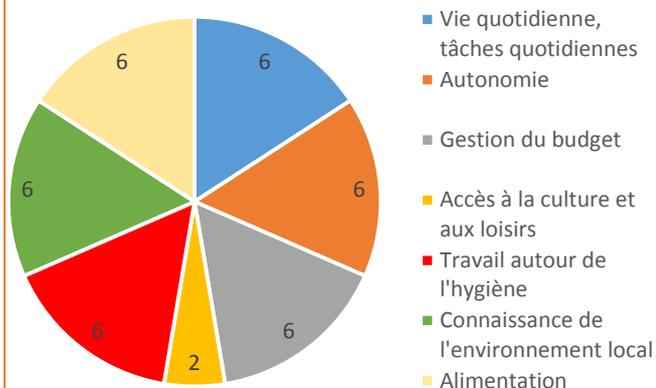
Perspectives 2020

- Poursuivre les échanges avec les partenaires en cas d'absences d'un participant
 - Développer la présence du public masculin
 - Proposer une seconde session annuelle

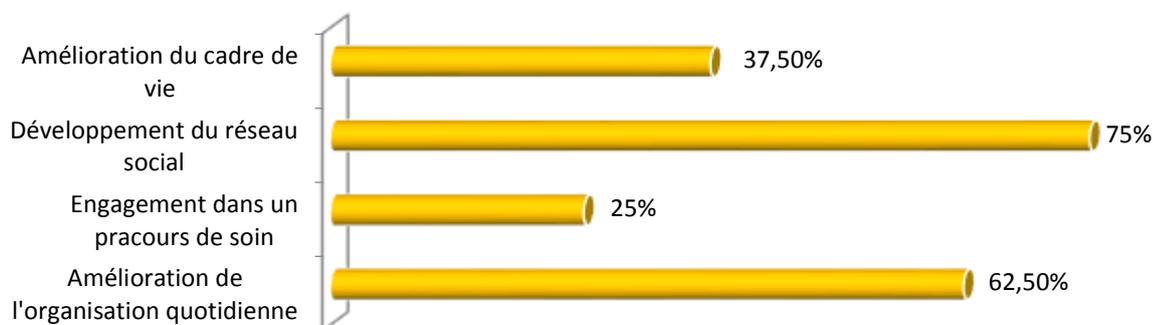
Le CIAS des Pays de L'Aigle propose des ateliers sur le thème de l'alimentation et du budget. Tout en valorisant les compétences et savoirs des participants, ces temps renforcent les connaissances en matière de santé et permettent d'acquérir des savoir-faire concernant les bases de la cuisine. L'objectif ici est de créer du lien social tout en apprenant à allier budget modeste et alimentation équilibrée. Le CIAS s'était engagé à accompagner **4 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **8 personnes** y ont participé (dont 2 abandons).

Thématiques travaillées pendant l'action

Fréquences des présences



Résultats obtenus à la sortie de l'action



A noter

- Tous les bénéficiaires ont un niveau de formation infra V (dont deux en démarches FLE)
- 75% des bénéficiaires sont des femmes
- 100% des personnes estiment qu'après les séances autour de la gestion budgétaires, elles peuvent concilier équilibre alimentaire et petit budget
- 75% des bénéficiaires sont des personnes isolées ou des familles monoparentales.

Action non renouvelée pour l'année 2020 : Après échanges avec les partenaires professionnels, l'atelier ne semblait plus répondre aux besoins des habitants.

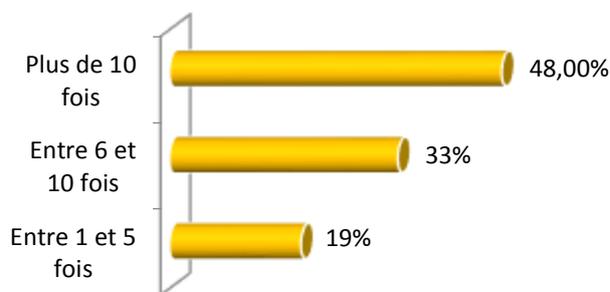
LUTILLE est une association qui a pour objectif de lutter contre l'illettrisme tel que défini par l'UNESCO. Elle travaille à la prévention auprès des jeunes scolarisés et apporte son concours auprès des adultes en situation d'illettrisme. Les bénévoles de l'association accompagnent les personnes ne pouvant accomplir, de manière autonome, les actes de la vie courante qui nécessitent des savoirs de bases (lire, écrire, compter). En accompagnant les bénéficiaires du RSA, l'association permet à ces derniers d'acquérir ou de perfectionner leurs acquis scolaire afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Les bénévoles accompagnent les personnes vers l'autonomie concernant les démarches administratives (CAF, Titre de séjour...) et les actes de la vie courante (courrier, achats en supermarché...). LUTILLE s'était engagé à accompagner **14 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **27 personnes** y ont participé (aucun abandon).

Thématiques travaillées

Les 27 bénéficiaires ont travaillé sur les thématiques suivantes :

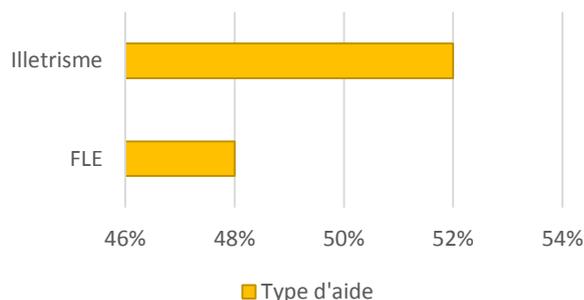
-  Vie et tâches quotidiennes
-  Autonomie
-  Alimentation
-  Connaissance de l'environnement local
-  Démarches vers l'emploi, la formation

Fréquences des présences



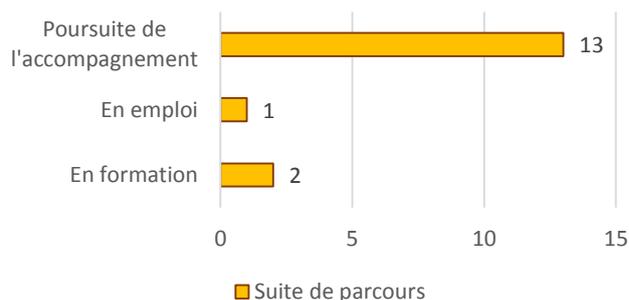
Accompagnements proposés

Type d'aide



Résultats obtenus à la sortie de l'action

Suite de parcours



A noter

- 55% des bénéficiaires résident dans le Quartier Politique de la Ville
- 45% des participants sont « victimes » d'analphabétisme/illettrisme et 55% sont inscrit en FLE
- 33% des bénéficiaires sont des personnes isolées, 41% sont en couple avec enfant(s)
- 63% des bénéficiaires de cet accompagnement sont des femmes

Objectifs de l'action

- Valoriser l'apprenant face aux difficultés d'écriture et de lecture et lui redonner de l'assurance dans la vie de tous les jours.
- Développer et perfectionner les acquis de l'apprenant, afin de l'aider dans l'élaboration d'un projet de travail, permettant une insertion sociale positive nécessaire à l'obtention d'un emploi

Publics

Cette action devra concerner **14** bénéficiaires du RSA, sur le territoire de la Commission RSA de Mortagne au Perche, soumis à l'obligation d'insertion sociale et professionnelle et être valorisée dans le cadre du CER et/ou PPAE.

Organisation / Déroulement

Contenu :

Orientation des bénéficiaires du RSA par les services sociaux et acteurs de l'insertion du territoire. Recueil des éléments de la situation de la personne pour un premier diagnostic. Bilan des connaissances de la personne pour identifier les besoins et le type d'aide (FLE, illettrisme...). Les bénévoles mettent tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés, dans un cadre bienveillant et convivial. Les horaires des cours sont établis d'un commun accord entre l'apprenant et le bénévole. Le lieu où sont donnés les cours se trouve en terrain « neutre » (une mairie, une maison de la culture ou toute autre salle mise à notre disposition dans la commune de l'apprenant).

Ateliers :

L'accompagnement se fait sous forme d'atelier, en individuel ou en groupe. Les bénévoles peuvent suivre des stages de formation traitant des différentes difficultés rencontrées. Lutille met à sa disposition différents outils tels que manuels pédagogiques, ordinateur portable et CDROM adaptés au niveau des apprenants. Le but des ateliers est de favoriser :

- L'intégration dans la société française (pour les personnes d'origine étrangère)
- L'accès à l'emploi
- La Culture personnelle

Moyens humains et matériels

- Moyens humains : Une employée administrative ; 60 bénévoles.
- Matériels : Locaux mis à disposition par les communes

Partenaires associés au projet

Les « prescripteurs » : Les services sociaux, CIAS, CCAS, YSOS, SIAE, Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil Départemental

Indicateurs d'évaluation

- Le nombre de bénéficiaires de l'action ;
- La typologie des publics accueillis ;
- Les thématiques travaillées ;
- Les résultats obtenus et les suites de parcours.

Perspectives 2020

- Faire un bilan des connaissances à l'entrée de l'action afin d'agir sur les lacunes des personnes
- Effectuer un contrôle des acquis en fin d'année

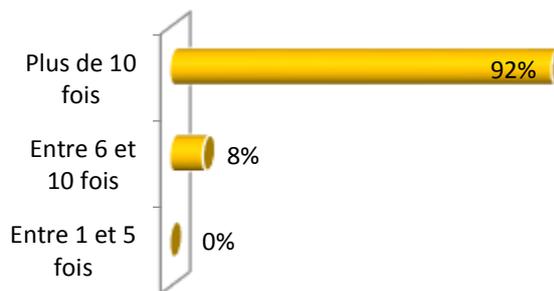
Les ateliers « *Plongée dans le numérique* » permettaient aux bénéficiaires de comprendre le fonctionnement d'internet en le prenant en main, de maîtriser différents outils numériques et de favoriser l'accès aux sites utiles et à l'information tout en budgétisant l'outil informatique. VIA FORMATION s'était engagé à accompagner **10 bénéficiaires de RSA** sur cette action. **12 personnes** y ont participé (aucun abandon).

Thématiques abordées

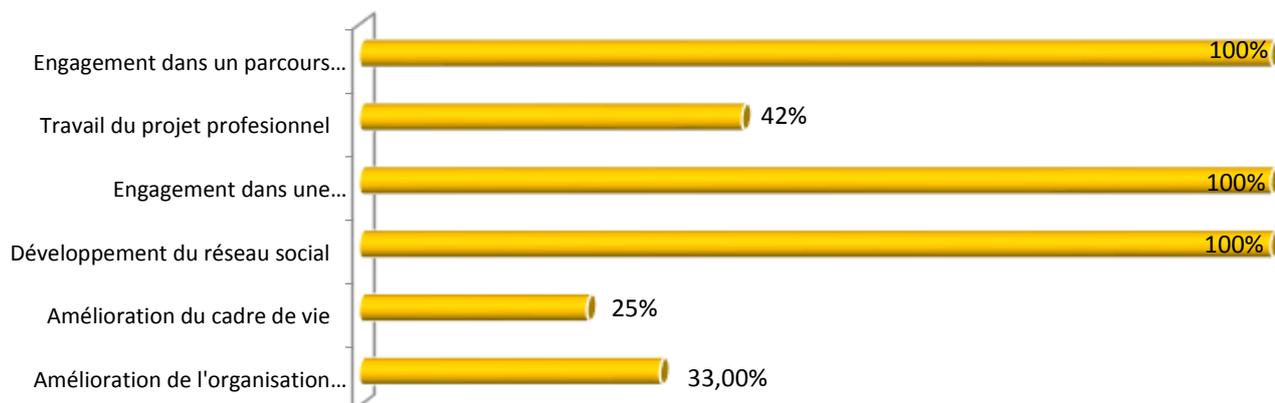
Les 12 bénéficiaires ont travaillé sur les thématiques suivantes :

- ✚ Vie et tâches quotidiennes
- ✚ Autonomie
- ✚ Gestion du budget et administrative
- ✚ Mobilité
- ✚ Accès à la culture et aux loisirs
- ✚ Accès aux soins
- ✚ Bien-être / image de soi
- ✚ Connaissance de l'environnement local
- ✚ Démarches vers l'emploi, la formation

Fréquences des présences



Résultats obtenus à la sortie de l'action



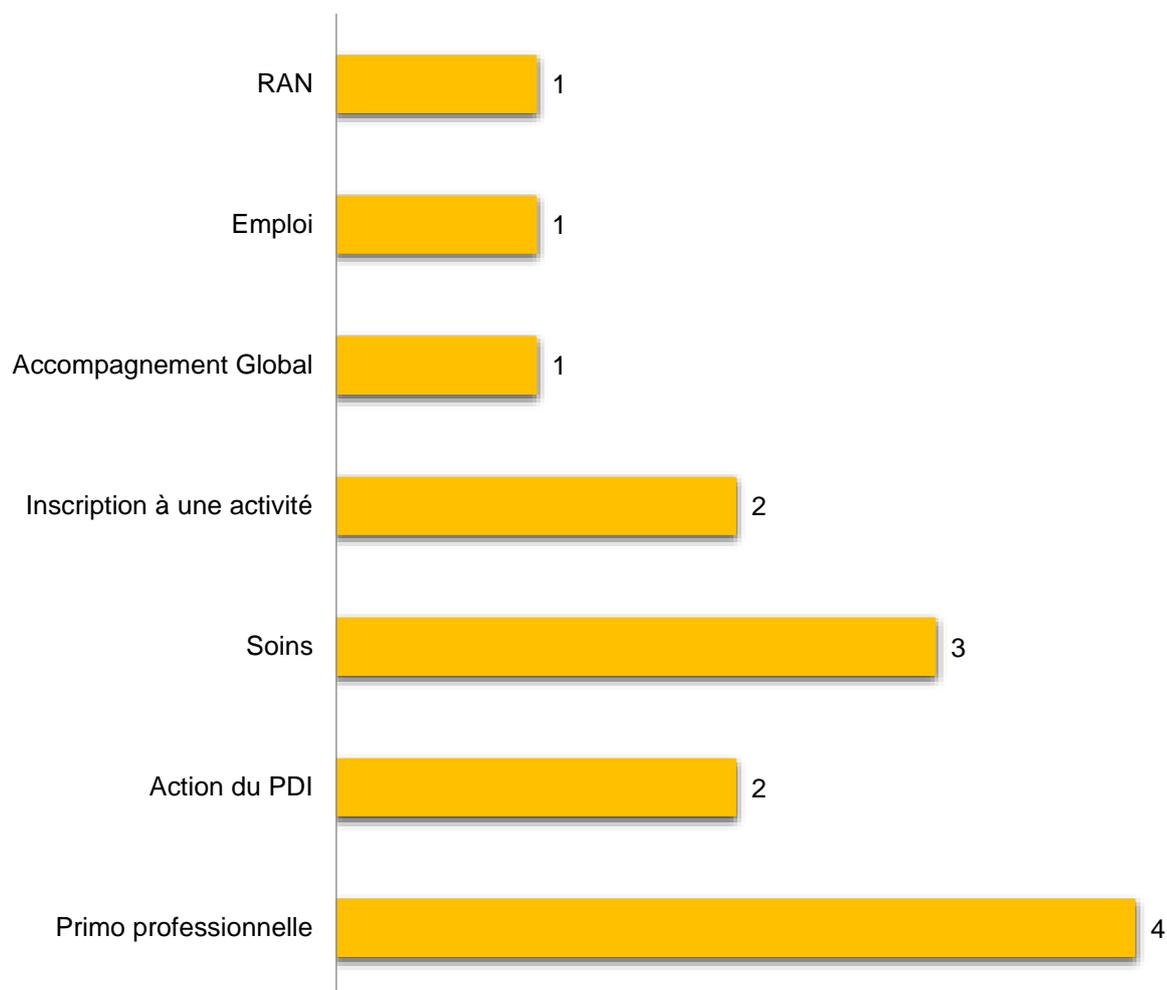
A noter

- 66% des bénéficiaires ont plus de 35ans
- 75% des participants ont un niveau de formation V ou plus
- 58% des bénéficiaires sont des familles monoparentales, 42% sont des personnes isolées
- 66% des bénéficiaires de cet accompagnement sont des femmes
- Un partenariat avec l'IRFA a permis aux personnes engagés dans une Primo Insertion Sociale de bénéficier de l'action en faisant concorder les plannings des structures.

Action non renouvelée pour l'année 2020.

Participation à l'action

23 personnes ont intégré l'action au 31 décembre 2019. 30 personnes ont pu bénéficier d'un parcours complet en 2019 (certains étant entrés en 2018). 15 personnes sont sorties du dispositif.

Sorties du dispositif**A noter**

- 78 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 79 % de personnes de plus de 36 ans,
- 78 % de personnes sont isolées avec ou sans enfant,
- 91 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 78 % des bénéficiaires sont dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,

Action 2020	IRFA 16 bis rue Porte Rabel 61300 L'Aigle- Tél : 02.33.28.03.30
Insertion sociale	Primo insertion sociale

Publics	
30 bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.	
Organisation / Déroulement	
<p>Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés.</p> <p>Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.</p> <p>L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 6 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situation de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.</p>	
Moyens humains et matériels	
Formateurs – locaux et matériels	
Partenaires associés au projet	
DTAS / CCAS / Pôle Emploi / MISSION LOCALE / Structures IAE / SECOURS POPULAIRE / CIAS de L'Aigle / Partenaires locaux de l'insertion...	
Indicateurs d'évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> - Suite de parcours des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des bénéficiaires, - Taux de satisfaction des prescripteurs, 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des bénéficiaires, - Taux d'absentéisme des bénéficiaires, - Nombre d'abandons.
Perspectives 2020	
Poursuite du marché	

II.6 LES AIDES FINANCIERES A L'INSERTION

Le Fond Social d'Insertion (FSI)
Le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)
Le Fond de Solidarité Logement (FSL)

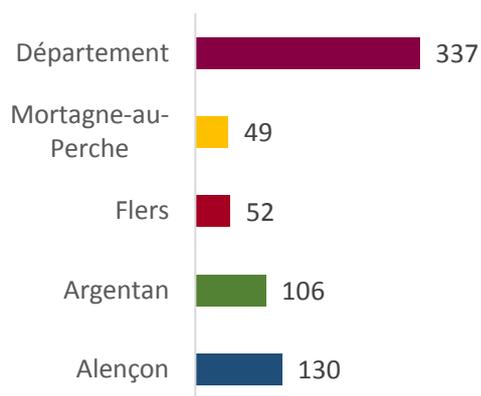
Le Fond Social d'Insertion (FSI)

Le Fond Social d'Insertion peut financer les actions entreprises par les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre de leur Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou de leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE). Les aides financières sont accordées sous forme d'avances non remboursables.

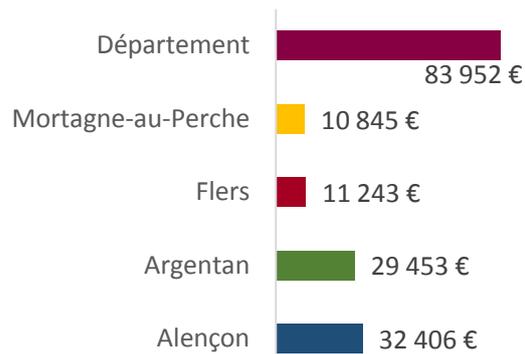
Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

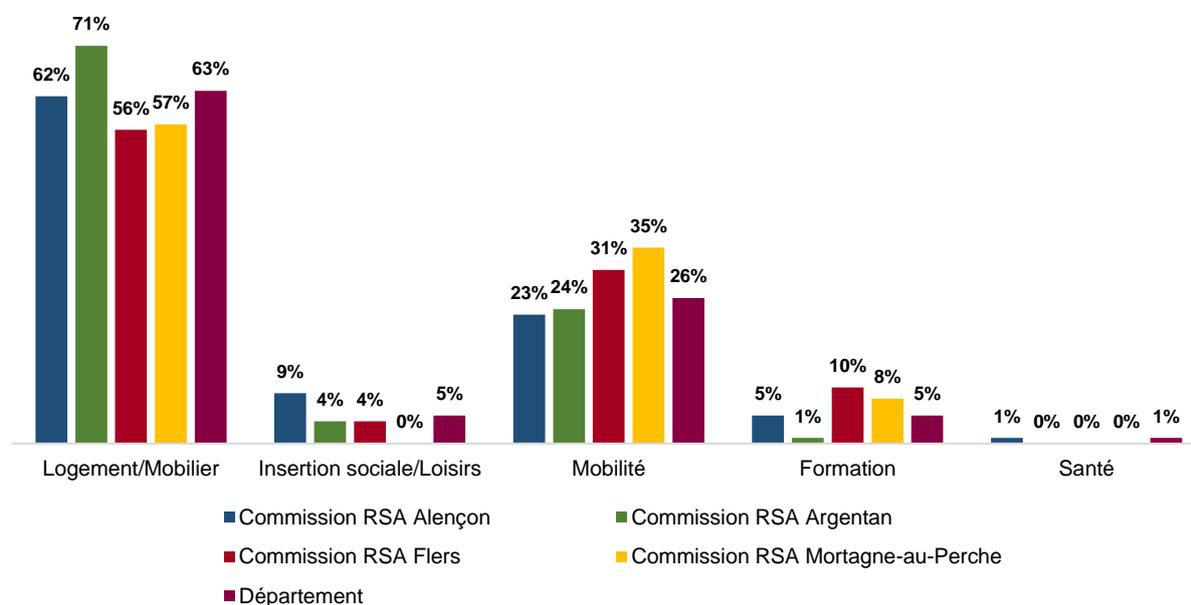
Nombre d'aides accordées



Sommes des aides attribuées



Objets des aides attribuées



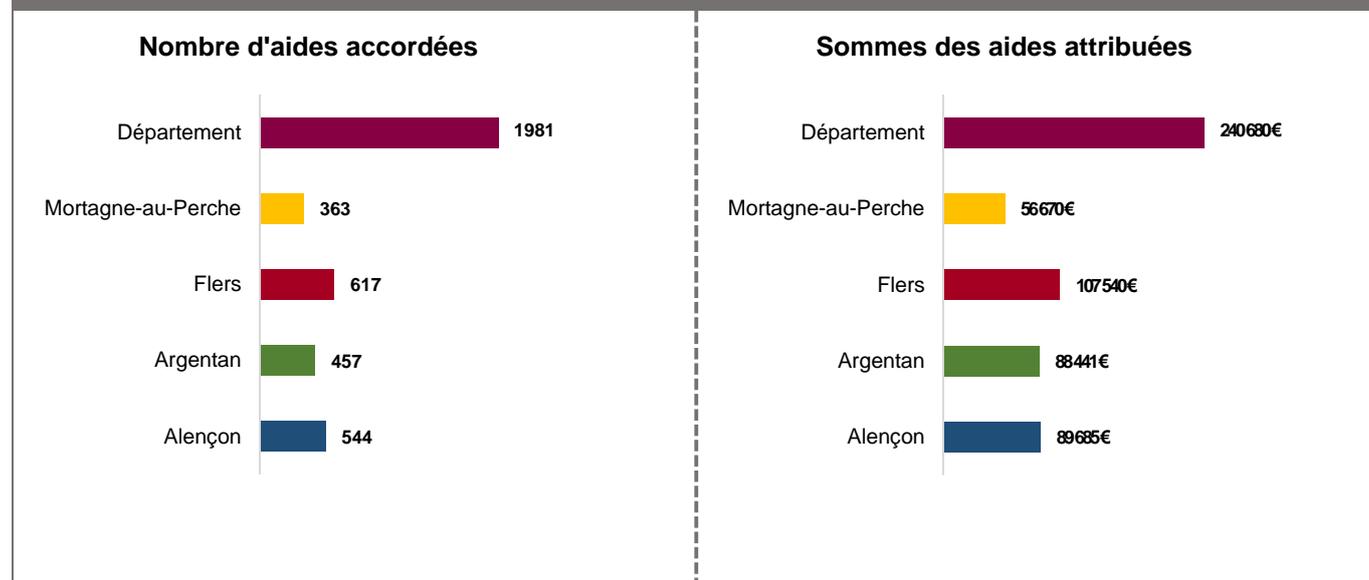
En 2019, la somme des aides attribuées au titre du FSI s'élève à 83 952€ pour le département : 337 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 249€ par aide. Pour Mortagne au Perche, 49 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 221,33€.

Le Fond Solidarité Logement (FSL)

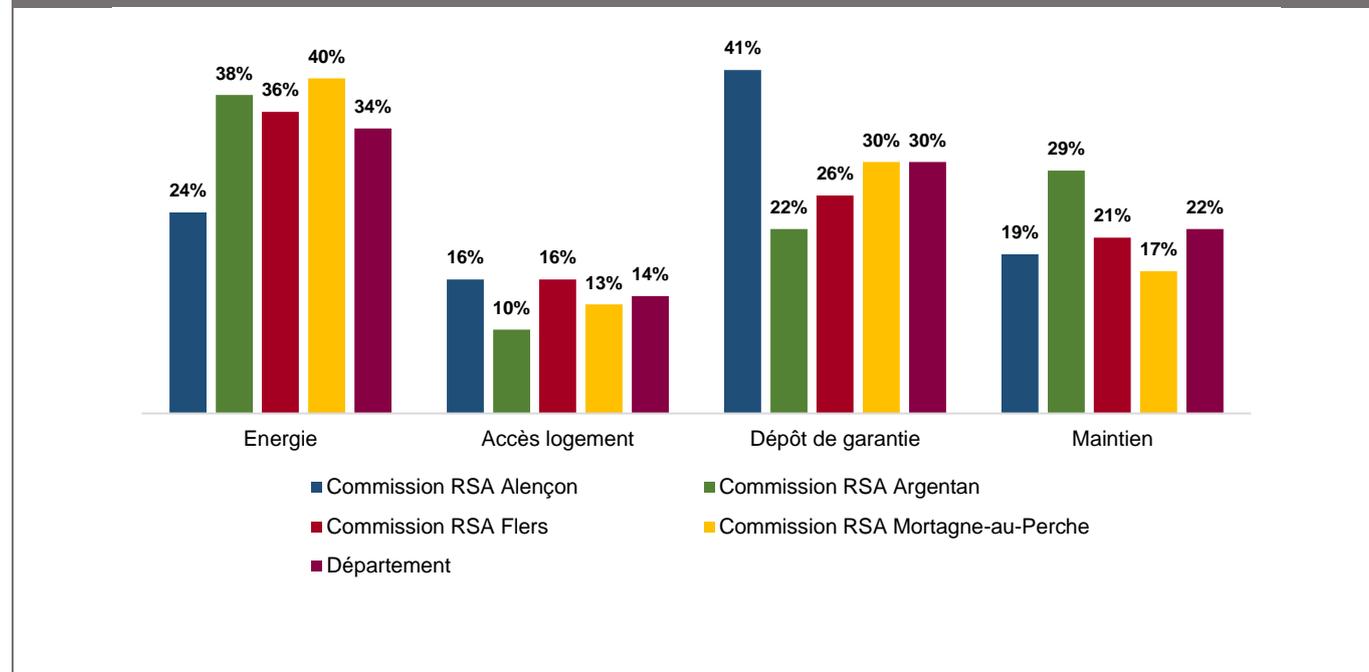
Le Fond de Solidarité Logement est destiné à aider financièrement et individuellement toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement, le maintien des énergies et des fluides.

Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



Objets des aides attribuées



En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FSL s'élève à 240 680€ pour le département : 1 981 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 121,49€ par aide. Pour Mortagne au Perche, 363 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 156,11€.

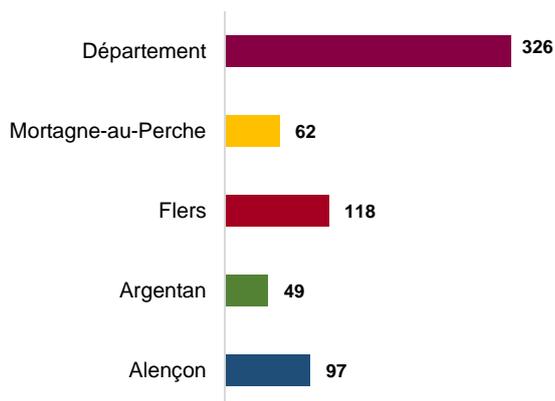
Le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)

Le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté a pour objet d'attribuer des aides financières individuelles aux jeunes en difficulté, français ou étrangers en situation régulière, âgés de 18 à 25 ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, les demandes ne seront étudiées qu'à titre dérogatoire et ne devront concerner que la formation.

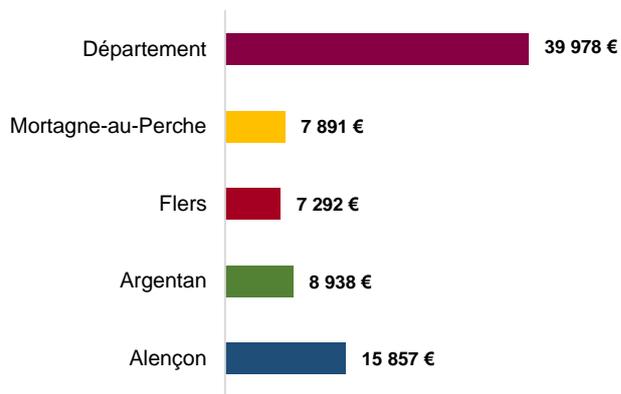
Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

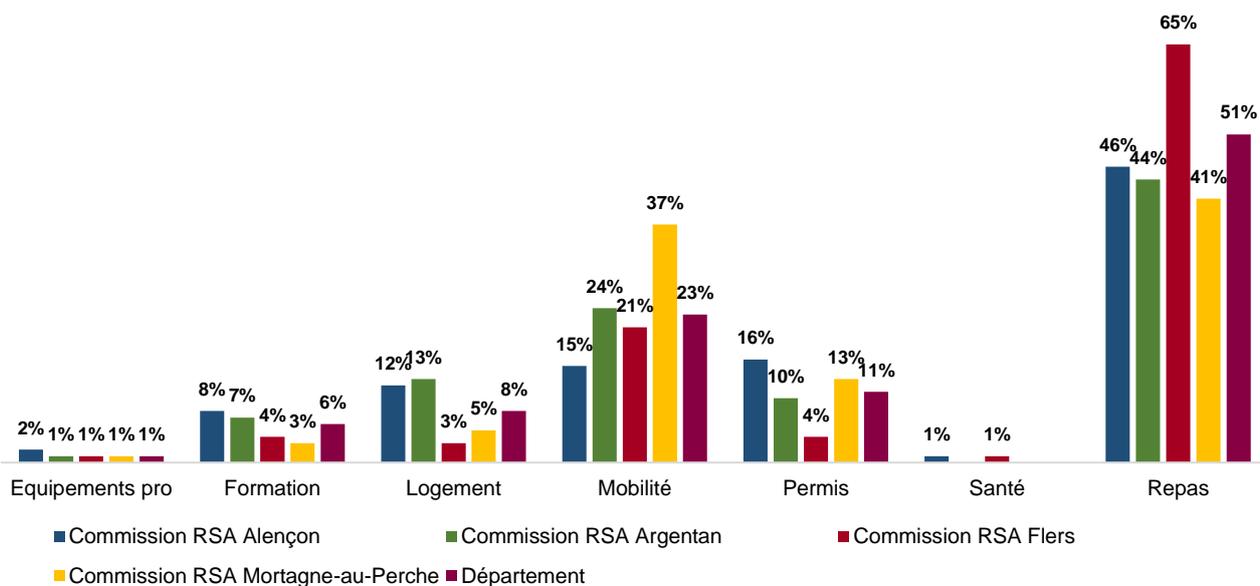
Nombre d'aides accordées



Sommes des aides attribuées



Objets des aides attribuées



En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FAJD s'élève à 39 977€ pour le département : 326 personnes ont été aidées pour un montant moyen de 122,63€. Pour Mortagne au Perche, 62 aides ont été attribués pour un montant moyen de 127,27€.

LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornais a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

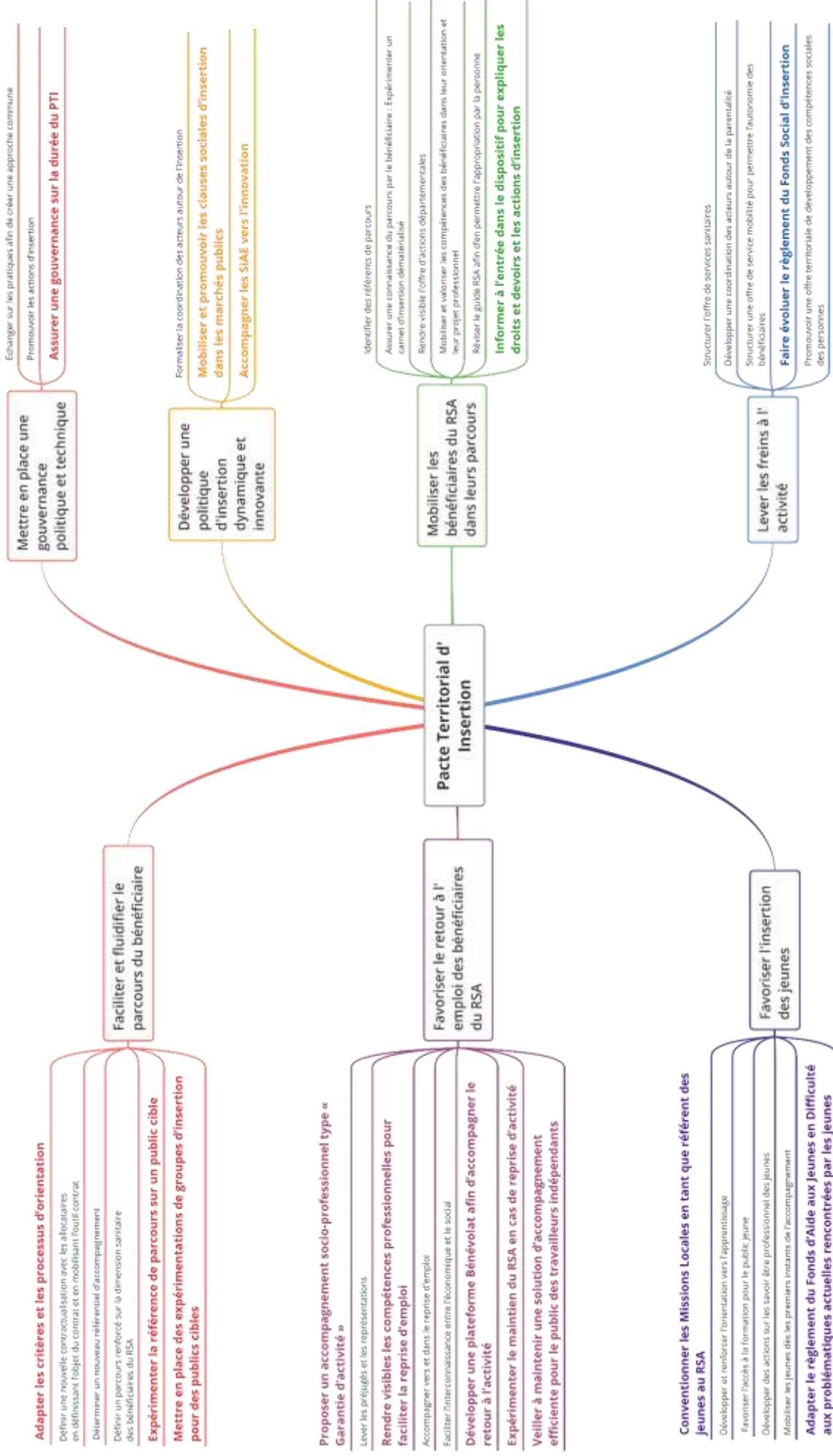
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour en 2019 coordonner la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 03/04/2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2020 sont celles portées en couleur sur la carte.





LE DÉPARTEMENT

Contact :

Monsieur Quentin Cauchard
Chargé de mission insertion et développement social (Mortagne-L'Aigle-Bellême)
Pôle solidarités
Direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion
Conseil départemental de l'Orne
13, rue Marchand Saillant - 61000 ALENÇON
Tél : 06 08 76 57 75 - Mail : cauchard.quentin@orne.fr